

# INTRODUCTION

Tous les 4 ans les centres sociaux se livrent à l'exercice de revisiter leur projet social, l'évaluer, le mettre en discussion avec les habitants, les équipes, les partenaires. Cet exercice, auquel peu d'organisations sont soumises à un tel rythme, est contraignant et vivifiant.

Il est **contraignant** car il met les équipes professionnelles et bénévoles sous la pression du « temps court » alors que la plupart de leurs actions se déploient dans le « temps long ». Education, intégration, tissage de liens sociaux, accompagnement de l'émancipation des personnes et des groupes, etc... requièrent d'être inscrits dans la durée, loin du résultat immédiat et de l'évaluation à court terme. Accompagner des mutations sociales profondes, tout en étant au contact des réalités quotidiennes, demande aux centres sociaux de savoir conjuguer réactivité et prospective.

Il est **vivifiant** car il permet des rencontres, débats, interrogations, ajustements. Il offre à chaque centre social l'occasion de se faire bousculer et de s'ancrer dans « la vie vraie des habitants ». Il ouvre, aux équipes professionnelles et bénévoles, un espace propice pour s'accorder sur les valeurs et des objectifs qui guident leurs actions. C'est également un moment intense de discussions avec leurs partenaires politiques et d'actions.

Cet écrit traduit une aventure collective qui a mobilisé l'équipe des salariés, les enfants, les jeunes, les adultes ainsi que nos partenaires durant 4 années.

Notre action repose sur l'ouverture au quartier de la Source, sur la co-construction de projets avec les partenaires du territoire pour que les habitants, sédentaires et Voyageurs, se rencontrent.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au covid-19. Si nos actions ont été impactées, nous avons œuvré à maintenir le lien social sur notre territoire, à accompagner les plus vulnérables et à imaginer des réponses face à des situations exceptionnelles. C'est dans ce contexte que nous avons mis en place le travail d'évaluation et de diagnostic. Là aussi nous nous sommes adaptés afin que la parole de tous puisse être entendue et valorisée dans notre projet commun.

# METHODOLOGIE

## 1) Notre démarche :

Lors de l'élaboration du projet centre social 2010/2012, l'équipe s'est formée et a intégré une méthodologie de travail basée sur le croisement de données froides (du territoire et des actions menées) et d'un diagnostic partagé participatif (recueil des ressentis et des préconisations des usagers et des partenaires). Cette méthode a favorisé l'échange entre les différents acteurs et permis l'émergence des orientations stratégiques du projet centre social et sa déclinaison en objectifs et en actions.

Ainsi, pour ce présent travail, nous avons agi selon cette démarche :

### *Une démarche qui est inscrite dans le temps*

Une réflexion permanente, en lien avec la définition du futur agrément « Animation globale », que le Centre Social de l'ADAGV souhaite obtenir afin de positionner ses actions sur son territoire.

Nous avons engagé une concertation avec les différents acteurs de ce territoire dans un souci de cohérence entre les deux agréments :

- Prise en compte des données socio-démographiques
- Définition de la méthode de travail
- Elaboration et mise en place de la consultation et la participation des usagers
- Animation de groupes de travail, de réflexion et de décisions
- Consultation des partenaires
- Mise en place de la méthode d'évaluation interne
- Validation du projet

### *Une démarche qui est participative*

Consultation des partenaires et des usagers afin de :

- Evaluer les besoins, les manques, recueillir les propositions
- Présenter le centre social, ses actions, ses valeurs
- Connaitre les motivations et les difficultés des partenaires
- Présenter des besoins repérés
- Elaborer des pistes d'actions

### *Une démarche qui prend en compte l'ensemble des ressources*

- Consultation des usagers
- Prise en compte des différents diagnostics des pouvoirs publics
- Évaluation de chaque activité du centre social
- Analyse historique, territoriale, économique
- Validation de l'évaluation et synthèse permettant de déterminer les finalités du centre social, les axes stratégiques, les objectifs généraux et opérationnels pour les 4 années à venir, les actions prioritaires à conduire
- Validation finale du projet par le conseil d'administration de l'ADAGV et par la CAF du Loiret

*Cette méthodologie de travail nous a permis de réaliser :*

- Une photographie précise de l'équipement dans l'ensemble de ses composantes
- Une affirmation de la politique et des objectifs mis en œuvre par la structure
- La visibilité des articulations entre les orientations du diagnostic partagé et le projet du Centre Social
- Une lecture du cheminement de la structure dans sa mission d'animation globale, moteur de la participation des habitants.
- Une élaboration des grands axes du projet (issue de l'évaluation précédente, de l'actualisation des données du territoire, de l'avis des usagers, en se basant sur nos valeurs associatives et de Centre Social)

## 2) Notre calendrier :

En juin 2020, l'équipe s'est réunie afin d'établir un plan des différentes étapes de la construction du projet selon plusieurs objectifs :

### ➤ Où en est la structure ?

Il s'agit de réaliser une photographie à instant T des réalités du territoire en s'appuyant sur des données froides (statistiques sur GV/aire d'accueil/quartier/commune) et des données chaudes (ressenti des acteurs du territoire) :

- **la définition du contexte d'intervention** (le projet associatif ; les aires d'accueil, les quartiers et les communes ; le public des Gens du Voyage ; les usagers du Centre Social) / juin 2020
- **le diagnostic partagé participatif** (recueillant le ressenti et les préconisations des usagers et des partenaires) / septembre 2020 – avril 2021

Il s'agit aussi de questionner l'action du Centre Social selon les attendus du précédent projet :

- **l'évaluation des actions menées sur l'ensemble de notre territoire de 2017 à 2020** (à partir des 3 orientations stratégiques) / septembre - décembre 2020

### ➤ Où va la structure ?

Il s'agit de définir les orientations stratégiques et les priorités pour le nouveau projet à partir du travail d'évaluation et de diagnostic / mai 2021.

### ➤ Une projection sur 4 ans des objectifs ?

C'est définir le choix d'activités et/ou de méthodes pour répondre aux orientations stratégiques (un plan d'action) / mai 2021.

### ➤ Les moyens pour y parvenir :

Il s'agit d'organiser le budget, les ressources humaines, le pilotage et la méthode d'évaluation / mai 2021.

# PRESENTATION DU CENTRE SOCIAL

## 1) L'ADAGV

L'ADAGV a été créée en décembre 1976. Son siège social est situé sur le terrain des Gens du Voyage de la Source, à Orléans. L'ADAGV a pour mission d'accompagner les Gens du Voyage et d'axer ses actions sur des finalités fortes, afin de permettre aux Voyageurs de se sentir et de devenir des citoyens à part entière.

### Ces missions sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des potentialités des Gens du Voyage
- Contribuer à leur autonomie économique et sociale
- Rendre possible le rapprochement des Gens du Voyage et des sédentaires
- Contribuer à un meilleur accueil des Gens du Voyage dans le département du Loiret
- Favoriser l'accès aux droits et sensibiliser au respect des devoirs

La structure est agréée Centre Social et A.L.S.H. par la CAF du Loiret ; agréée en tant qu'organisme domiciliaire par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour l'animation de l'aire d'accueil d'Orléans-la-Source et l'accompagnement à la sédentarisation des Voyageurs stationnant sur les aires d'accueil de l'agglomération ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret et par la DDETS pour une mission d'accompagnement social des Gens du Voyage.

L'identité spécifique du Centre Social ADAGV est l'animation d'un des territoires du quartier d'Orléans-la-Source : l'aire d'accueil. Sa superficie, le nombre de familles qui y résident et les différentes infrastructures présentes font de celle-ci le plus grand site de France.

Ainsi l'action du Centre Social est envisagée en rapport avec ces caractéristiques, qui font de cette aire un des îlots importants d'habitation du quartier d'Orléans-La-Source.

### L'association s'organise autour de plusieurs pôles :

#### Pôle accueil

- Accueil de tous les publics
- Domiciliation
- Gestion du courrier



## Pôle social

- Instruction et suivi RSA
- Accompagnement social
- Aide à la création d'entreprise



## Pôle animation

*A Orléans La Source :*

- Enfants/Jeunes : Accueil de Loisirs Sans Hébergement à l'année et pendant les vacances scolaires ; Espace jeunes + 18 ans
- Adultes : activités et animations collectives diverses.



Espace Cuisine  
Accueil Parents/enfants  
Accueil Petits



Espace bricolage  
Accueil Ados



Terrains multi sportifs



Espace Accueil libre  
Espace Numérique



Accueil +18/Accueil Grands

## Pôle coordination, médiation et information

- Participation à la mise en place du schéma départemental d'accueil
- Soutien aux communes, réunions publiques sur la question des Gens du Voyage dans le Loiret
- Participation et/ou pilotage de divers groupes de travail du département  
(Lutte contre l'illettrisme, santé, scolarisation, formation...)
- Action sur l'habitat adapté
- Actions de médiation

## 2) Le territoire d'intervention

### - Le quartier :

**Orléans-La Source** est situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville d'Orléans, au sud de la Loire et du quartier de Saint-Marceau, à une dizaine de kilomètres au nord de La Ferté-Saint-Aubin. Le quartier, limitrophe des communes de Saint-Cyr-en-Val, Ardon et Olivet, est à l'intersection des régions naturelles de la Sologne et du Val-de-Loire.

L'habitat est principalement réparti en deux zones :

- au Nord, l'habitat est majoritairement composé de bâtiments avec appartements à loyers modérés, avec parfois des problèmes inhérents aux banlieues. Au cours des années 2000, de nombreux travaux de réhabilitation, de résidentialisation et de destruction ont été réalisés.
- au Sud, l'habitat est constitué de plusieurs zones pavillonnaires plus cossues telles que celle de l'Orée de Sologne, l'allée des Sapins et Est-Poincaré.

À ses origines, Orléans-La-Source se voulait une « cité pilote du XXI<sup>e</sup> siècle ». Son urbanisme est dessiné par l'architecte Louis Arretche de 1962 à 1982. Il utilise notamment le concept de « système modulaire des pavillons » conçu par Jean Prouvé et dessine le plan de masse de la ville dont « les princes seront les piétons » en une seule cité pour l'université et les habitants (plus de 20 000 habitants), avec le souci de préserver un maximum d'arbres.

En 2004, au regard des multiples difficultés rencontrées dans le Nord du quartier, Orléans-La Source est inclus dans un projet de renouvellement urbain signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Il prévoit la démolition de 589 logements sociaux, la réhabilitation de 1 200 logements sociaux, la reconstruction sur site de 170 logements et hors site de 419 logements sociaux. Par ailleurs, la réalisation d'une médiathèque et du complexe sportif Minouflet, l'aménagement des espaces publics et la restructuration des voiries sont également inclus dans le programme.

Le quartier dispose d'un grand nombre d'infrastructures :

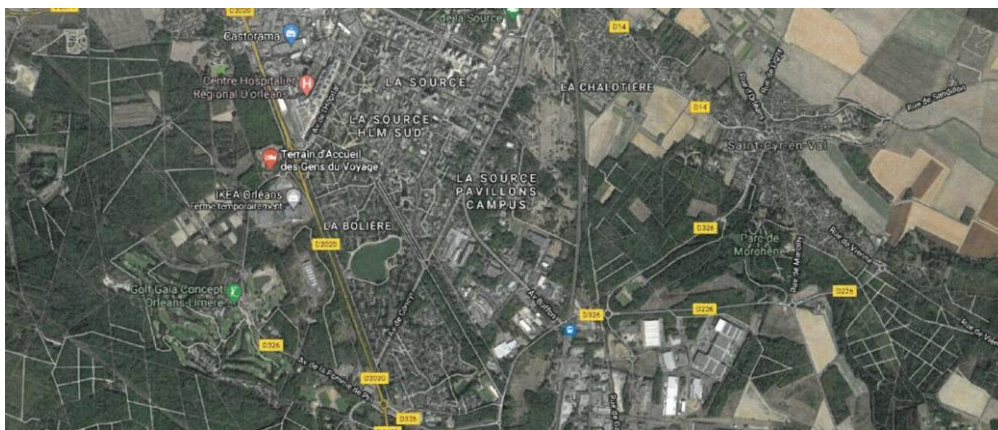
Etablissements scolaires : neuf écoles maternelles, sept écoles élémentaires, une école primaire (maternelle & élémentaire), une école spécialisée et élémentaire, deux collèges, deux lycées et une université.

Sport : Stades de La Source et de Concyr ; Complexe sportif Minouflet ; Complexe Nautique ; 4 gymnases ; un dojo et une salle de boxe

Culture : Théâtre Gérard Philipe ; Médiathèque Maurice Genevoix

Centres Sociaux / Associations / Organismes : ASELQO Bolière, ASELQO R.Rolland ; ASELQO Ste Beuve, Escale, AHLS, CCAS, Maison de la Réussite

Les autres lieux du quartier : le parc floral, le stade de la Source, les lycées Voltaire et Gauvain, l'université d'Orléans, les centres de recherche scientifique.



## - L'aire d'accueil d'Orléans la Source :

Orléans Métropole est le gestionnaire des aires d'accueil des Gens du Voyage sur son territoire. Dans ce cadre, elle met à leur disposition 133 emplacements (266 places de caravane) répartis sur plusieurs aires d'accueil : 60 à La Source, 13 à Chécy, 20 à Ingré/La Chapelle-Saint-Mesmin, 20 à Fleury-les-Aubrais et 20 à Saran. L'aire d'Ingré/ la Chapelle est actuellement fermée, le nombre d'emplacements pour 2019 a été ramené à 113.

La gestion de ces aires est assurée en régie par une équipe polyvalente qui effectue les nombreux services :

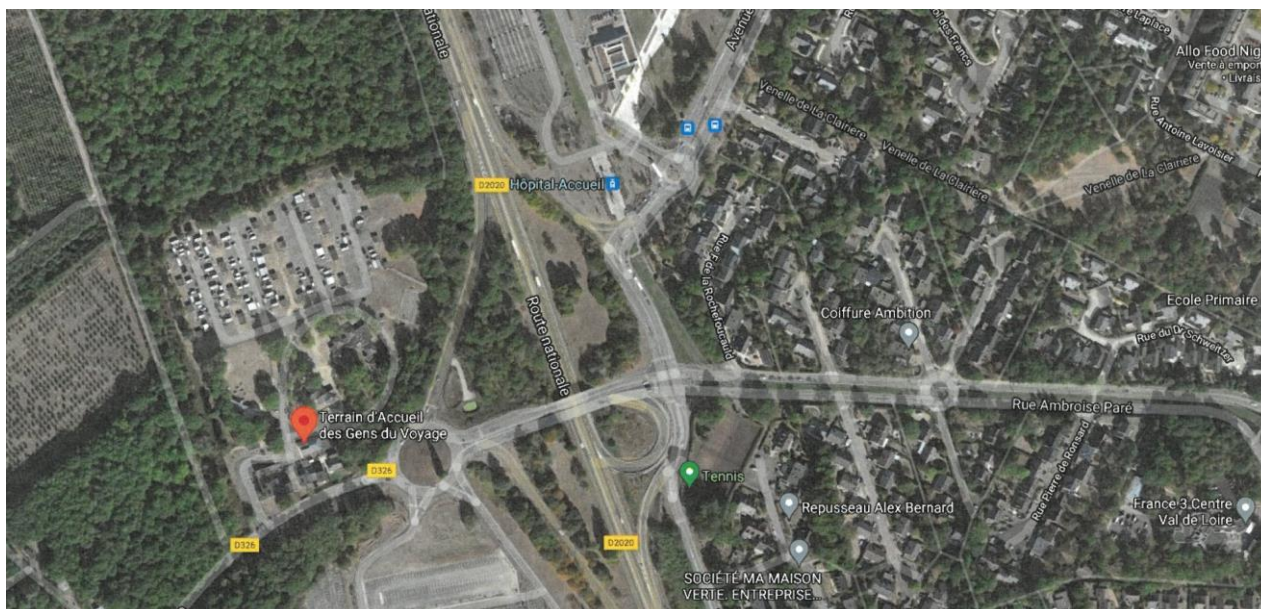
- entretien des espaces communs et des locaux d'usage commun,
- ramassage des ordures ménagères,
- gardiennage et surveillance des installations

D'une capacité initiale de 101 places, le terrain d'Orléans-la-Source est doté depuis juillet 2003 de 120 places caravanes (60 emplacements) pour 5 hectares.

Chaque emplacement est d'une surface de 150 m<sup>2</sup> et peut accueillir le stationnement de 2 caravanes, de leurs véhicules tracteurs et de remorques. Il est doté d'un bloc sanitaire composé d'une douche, d'un WC et de 2 lavabos (intérieur et extérieur) et des alimentations en eau et électricité. L'emplacement journalier et la consommation des fluides sont payants.

Le taux d'occupation de l'aire d'Orléans la Source a été de 51 % en 2020, en baisse par rapport aux années précédentes. Cette baisse s'explique par la crise sanitaire.

Lorsque le taux d'occupation est fort, ce sont près de 300 habitants qui résident sur l'aire.

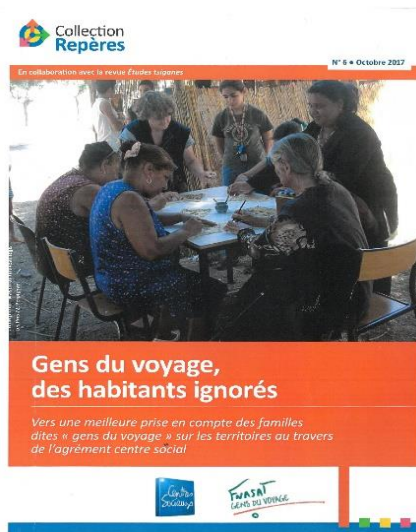


### 3) Un Centre Social pour les Gens du Voyage : un contexte national

#### Pourquoi un Centre Social Gens du Voyage ?

Cette question reflète la réflexion livrée pour donner suite au travail collaboratif mené entre la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes (FNASAT) et la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) auquel nous avons participé. Ce travail est le fruit d'une collaboration pour mesurer l'utilité sociale d'un Centre Social dit « spécifique » tel que celui de l'ADAGV. Les moyens : un séminaire des acteurs du Réseau FNASAT et FCSF puis une revue scientifique qui a été éditée « Gens du Voyage, des habitants ignorés » collection Repères et la revue Etudes Tsiganes n°63 du même titre.

Il existe aujourd'hui 42 structures dites « Gens du Voyage » agréées (29 centres sociaux et 13 Espaces de Vie Sociale). Source Circulaire CNAF 2015-2019. Voici quelques éléments synthétiques de ces travaux pour mesurer l'action du Centre Socio Culturel sur le territoire. (Sources FNASAT).



#### Gens du Voyage : une action publique questionnée

##### 1. La demande par les familles d'un accès au droit commun...

Deux attentes fortes émergent dans les demandes exprimées par les Voyageurs :

- l'accès à des lieux d'accueil dignes et/ou à un habitat permanent compatible avec la conservation des caravanes
- un besoin de domiciliation afin d'accéder à un ensemble de droits

Malgré des évolutions législatives encourageantes, on constate des réponses très variées selon les territoires.

##### 2. ... avec l'expression d'attentes singulières

Des attentes qui émanent d'une longue histoire et de leurs conditions de vie et qui sont fortement amplifiées par la non-prise en compte de l'habitat caravane.

L'enquête a montré un souhait pour les Voyageurs d'être inscrits dans des relations d'accompagnement très personnalisées et le besoin de créer une relation de confiance avec le professionnel.

Pour les acteurs sociaux, ils sont attendus très souvent sur un rôle de médiation et/ou de négociation dans des situations de tensions ou de conflits entre les familles et les institutions.

D'autres caractéristiques relevées :

- un déficit de parole collective et la réticence des personnes à s'exprimer au nom d'un groupe social
- un rapport à l'écrit difficile en raison d'un fort taux d'illettrisme
- un décalage entre le territoire vécu et le territoire administratif



- des codes sociaux et administratifs pas toujours intégrés
- des vécus discriminatoires

Cette complexité constitue un véritable défi pour nombre d'acteurs sociaux : savoir accéder à ces singularités tout en ne perdant pas de vue l'objectif de notre rôle de passerelle et en restant dans le droit commun.

### *3. La question de la participation*

La dynamique participative des habitants, principe fondateur de tout projet de Centre Social ou espace de vie sociale, reste une finalité partagée par nos structures.

Les acteurs sociaux pointent plusieurs obstacles :

- une difficile reconnaissance de la participation d'habitants pour les Gens du Voyage
- un refus de parler au nom de plusieurs familles et de s'engager dans une quelconque représentation
- les modalités même des participations proposées ; les temps collectifs sont peu investis par les voyageurs sollicités en ce sens. Ils vont davantage faire valoir leurs besoins et attentes lors de rencontres informelles ou d'événements attachés à leurs préoccupations.

La participation des familles suppose donc que les acteurs sociaux sachent inventer, explorer des modalités plurielles et mouvantes.

### *4. Des acteurs sociaux au cœur d'injonctions contradictoires*

Entre l'animation d'un projet social et la commande publique aux effets souvent normatifs, les acteurs sociaux se retrouvent au cœur d'injonctions contradictoires et déplorent parfois le risque d'instrumentalisation de leur action. La logique d'animation et de développement social peut alors se retrouver rapidement en contradiction avec les logiques et le cadre réglementaire de ces autres dispositifs (RSA, lutte contre le décrochage scolaire, gestion des aires d'accueil...). Les marges de manœuvre des structures sur cet enjeu sont d'autant plus réduites que le poids de ces missions est souvent important dans leur budget.

### *5. Des enjeux méthodologiques pour les centres sociaux*

Les structures accompagnant les familles Gens du Voyage doivent permettre à l'action publique de prendre en compte leurs besoins en respectant leur diversité.

Pour ce faire, un certain nombre d'exigences méthodologiques sont soulignées :

- Parvenir, au travers des diagnostics dits partagés, d'accéder aux attentes et besoins des familles. Des partenariats territorialisés, des actions de proximité doivent être envisagés. La question du territoire du périmètre d'intervention doit être posée.

L'« Aller vers » prend alors toute son importance. Aller sur les lieux de vie est une démarche qui suppose une capacité à décoder les situations en présence tant dans leurs composantes sociales, sociologiques que matérielles et organisationnelles.

- Le cadre de référence des projets sociaux doit permettre de confirmer à la fois un partenariat avec les acteurs des politiques publiques (collectivités, institutions, services de l'État) et une capacité à agir dégagée de toute approche normative en direction de populations jugées trop éloignées du droit commun.

L'outil Centre Social doit rester un espace d'échanges, de médiation et de mise au travail des réalités de vie et des perspectives Gens du Voyage habitants des territoires.

## **Gens du Voyage : voyage, itinérance et ancrage territorial**

Les Gens du Voyage ne sont pas de nulle part et ne vivent pas dans une errance permanente. Au contraire, ils se réclament fortement d'un territoire donné, établi sur une histoire familiale et personnelle.

Ainsi, mobilité et ancrage territorial ne s'opposent pas mais sont plutôt à considérer en complémentarité, comme les deux faces d'une seule et même réalité.

Le voyage a deux fonctions premières :

· Une fonction sociale qui permet la rencontre d'autres membres de la famille ; ce qui favorise le renforcement du sentiment d'appartenance au « monde du voyage » en même temps que cela contribue à la recomposition familiale, au travers des rencontres entre les différents noyaux familiaux. A noter la contribution croissante des rassemblements culturels et autres pèlerinages à cette 1ère fonction.

· Une fonction économique à travers laquelle les déplacements de la famille sont mobilisés autour de la prospection de travail sur un territoire donné, habituel ou nouvellement exploré. « *Travailler pour voyager et voyager pour travailler* ».

D'autres facteurs agissent sur l'activation de la mobilité ou au contraire sur l'arrêt temporaire ou de plus longue durée. Il s'agit notamment des saisons avec désormais une très forte tendance à une période d'hivernation en un lieu fixe. Il s'agit aussi des capacités financières des familles car le voyage a un coût que toutes les familles ne peuvent pas ou plus assumer.

Voyager ne se réduit donc pas aux seuls temps d'itinérance mais est à appréhender dans la complémentarité et l'alternance permanente entre périodes de mobilité et séquences d'arrêt, ce qui ne constitue donc pas qu'une seule réalité.

#### 4) Un contexte législatif qui évolue :

Les années 2010 ont vu la législation évoluée sur la thématique des « Gens du voyage » :

***La loi Métropoles : loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*** : avec une nouvelle compétence obligatoire pour les communautés urbaines (art.71) en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage ;

***La loi NOTRe : loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République*** : elle ajoute une nouvelle compétence obligatoire pour les communautés de communes (art.64) et d'Agglomération (art.66) en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage ;

***La loi ALUR : loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové*** :

Les nouveautés dans :

- ***Dans l'accès aux droits*** : L'harmonisation de la domiciliation pour tout public sans domicile et résidence fixe

- ***Dans l'urbanisme*** : Les terrains familiaux locatifs prévus dans les schémas départementaux d'accueil des Gens du Voyage peuvent être comptabilisés comme du logement au titre de l'article 55 de la loi SRU ;

- ***Dans le logement*** : le volet hébergement a été rajouté au PDALPD qui est devenu le PDALHPD (art.34) ;

***Décret d'application de la loi ALUR n°2015-482 du 27 avril 2015 portant diverses mesures d'application de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et relatif à certaines actualisations et corrections à apporter en matière d'application du droit des sols.***

***La réforme en 2016 du dispositif d'élection de domicile*** :

Les nouveautés sont :

- Un formulaire de **demande** et un autre de **décision** et d'**attestation** : le droit au recours est facilité / Une élection de domicile par **ayant droit** / Le lien avec la commune pour la domiciliation auprès d'un CCAS / CIAS ou tout autre organisme domiciliataire est lié à la notion de **séjour-présence** ou à défaut d'une activité professionnelle, action d'insertion, suivi social, liens familiaux ou enfants scolarisés / Obligation de présence physique trimestrielle / Mise en place du **Schéma départemental de la domiciliation** qui sera annexé au PLAHLPD (Plan Local d'Action Hébergement Logement des Personnes Défavorisées) / Une nouvelle instruction ministérielle intégrant un guide.

**Trois décrets (modification de la partie réglementaire du CASF) : N°2016-632 du 19 mai 2016 relatif au lien avec la commune pour la domiciliation / N°2016-633 du 19 mai 2016 relatif aux demandes d'élection de domicile pour l'AME / N° 2016-641 du 19 mai 2016 relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

***La Loi Egalité Citoyenneté – Loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la Citoyenneté :***

Des nouveautés dans 2 thématiques :

*- Accès aux droits et citoyenneté :*

Abrogation de la loi de 1969 qui a comme conséquence :

- . La suppression des titres de circulation ;
- . La suppression de l'obligation du rattachement administratif à une commune et de ses effets (commune de rattachement) ;

Avec une mesure transitoire de 2 ans pour :

- . Une domiciliation automatique auprès d'un CCAS-CIAS de la commune de rattachement pour les personnes n'ayant pas d'élection de domicile ;

. Un maintien des titres de circulation comme pièces justificatives pour une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Registre des Métiers

Un nettoyage législatif dans différents domaines tels que le commerce, l'éducation....mais les décrets sont en attente.

*- Accueil et habitat :*

Des changements globaux et transversaux sur :

. Redéfinition, clarification et élargissement des équipements à réaliser dans le cadre des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage : aire permanente d'accueil, aire de grand passage et terrain familial locatif ;

. Renforcement du rôle des EPCI avec un avis sur les Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage, participation à la Commission Consultative Départementale des Gens du Voyage...

Des modifications sur l'accueil :

. Renforcement du Rôle des préfets : coordination régionale et substitution accrue ;

. Nouvelles règles pour les équipements d'accueil ;

. Procédure d'évacuation forcée : modification de certains délais ;

En matière d'habitat, des nouveaux principes avec une prise en compte de l'habitat mobile dans l'urbanisme, l'habitat et le logement :

. Une prise en compte dans le diagnostic des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage ;

. Une inscription dans les obligations des Schémas en termes de Terrains Familiaux Locatifs ;

. Dans le cadre de la politique locale lié à l'habitat avec une prise en compte des préconisations des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage dans le Plan Local de l'Habitat

***La loi du 7 Novembre 2018 relative à l'accueil des Gens du Voyage et la lutte contre les installations illicites***

Le 7 Novembre 2018, l'Assemblée Nationale a voté une loi modifiant la loi Besson 2000, en durcissant les pénalités financières à l'encontre des Gens du Voyage en cas de stationnement non autorisé, les peines de six mois de prison passent à un an et le montant des peines de 3 750 euros est remplacé par le montant de 7 500€.

Ces procédures étaient possibles lorsque l'EPCI était en conformité avec le Schéma Départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion de Gens du Voyage. La loi du 7 Novembre ôte cette obligation de conformité pour procéder à une mise en demeure d'évacuation.

## 5) Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV)

La politique d'accueil des gens du voyage vise à assurer le droit à un habitat adapté, respectueux de la libre circulation des personnes et de la propriété privée, dans un rapport équilibré des droits et des devoirs de chacun.

À cette fin, la loi prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des Gens du Voyage par l'État et le Conseil départemental. En fonction des besoins constatés, ce document doit prévoir le nombre, la localisation, la capacité des aires et terrains à créer par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que les interventions sociales nécessaires.

Depuis la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, ces schémas ont beaucoup évolué et gagné en qualité. En effet, si la première génération de schémas s'est concentrée sur la production d'aires permanentes d'accueil, la deuxième s'est ouverte à la problématique des grands passages.

Les nouveaux schémas doivent désormais intégrer des dispositions pour les terrains familiaux locatifs.

Le département du Loiret présente un dispositif d'accueil correct avec un nombre de places sur aires d'accueil suffisant (14 aires réalisées sur 17 prescrites) et 19 logements spécifiques réalisés.

En 2020 le schéma du Loiret était en phase de révision avec un bilan-évaluation pour réorienter les actions sur la période 2021 / 2026. Il en est ressorti différents enjeux émanant de dysfonctionnements repérés :

- Un pilotage du dispositif plutôt « subi » sur le plan local malgré des exceptions
- La très inégale répartition des actions socio-éducatives et d'accompagnement social sur le territoire départemental et leurs difficultés de mise en œuvre sur les sites existants
- L'absence actuelle d'aires de grand passage
- L'inadaptation de certaines aires permanentes d'accueil par rapport à l'évolution du mode de vie du public et les problématiques de vétusté
- La faible prise en compte des besoins en habitat entraînant de nombreuses acquisitions de terrains privés difficiles à maîtriser.

Face à ces enjeux, 4 orientations stratégiques sont mises en avant :

- 1) Renforcer la cohérence et le pilotage du SDAHGV
- 2) Renforcer l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de projets socio-éducatifs sur les territoires des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé
- 3) Calibrer et adapter le dispositif d'accueil
- 4) Répondre aux besoins d'ancrage territorial du public, notamment par la mise en place d'une MOUS

## 6) Les Gens du Voyage : différentes origines, différents groupes...

En premier lieu, il faut différencier les groupes ayant une origine ethnique commune (les tsiganes) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales.

La recherche actuelle en linguistique propose une origine des tsiganes. Environ 300 ans avant J.C, ils étaient établis en groupes semi-nomades au nord de l'Inde. Au début du VIIIème siècle, ils commencent leur exode. En passant par la Perse, l'Empire byzantin jusqu'en Europe Centrale, plusieurs groupes tsiganes se sont détachés et ont connu des migrations différentes.

Aujourd'hui, **3 grands groupes** peuvent être identifiés :

-Le groupe **Sinto-Manouche** a connu une migration qui l'a mené vers le nord de l'Europe (les régions germaniques, le nord de l'Italie). Ils sont arrivés en France dès le XVIème siècle. Ils parlent le manouche ou le sinto pour ceux qui sont passés par l'Italie. Ce groupe est le plus représenté dans le Loiret.

-Le groupe des **Gitans** est très implanté en Espagne, au Portugal et dans le sud de la France, ils ont migré par le Nord de l'Afrique. Leur langue est le Kalo.

-Le 3ème groupe est celui des **Roms**. Ils sont très présents dans les pays de l'Europe de l'Est. Ils parlent le romanès. Les premières arrivées en France datent du XIX siècle et plus récemment à partir des années 60. Aujourd'hui, de nombreuses familles Roms affluent vers la France, conséquence des politiques répressives de pays comme la Roumanie ou la Hongrie.

Il est important de noter qu'à l'intérieur de ces 3 grands groupes existent des sous-groupes :

**-Sinté-manouche** : Les Sinté (Italie), les Galshkné (Allemagne), les Valshtiké (France)

**-Rom** : Les Kalderascha (Chaudronniers), les Lovaré (maquignons), les Tchourara (les fabricants de Tamin)

**-Gitans** : Gitans Catalans ou Andalous.

En France, les Gens du Voyage ne sont pas que des Tsiganes. Il existe d'autres groupes qui n'ont pas d'origine ethnique commune aux tsiganes. En France, des familles d'origine allemande circulent (**Yenishes**) tout comme des familles de souches Françaises. Paradoxalement, les Gens du Voyage ne sont pas tous itinérants. En effet, les conceptions du voyage sont variées, entre itinérants, semi-sédentaires ou sédentarisés. Le voyage reste néanmoins fondamental pour tous et représente un dynamisme et un équilibre lorsqu'il peut perdurer.

L'**habitat** principal reste la caravane.

Les difficultés liées au nomadisme amènent de nombreuses familles à la sédentarisation. Toutefois, ils ne l'abordent pas d'un point de vue sédentaire car les repères spatio-temporels sont différents. Ainsi les familles se dirigent vers un habitat adapté conciliant la fixation à leurs propres repères.

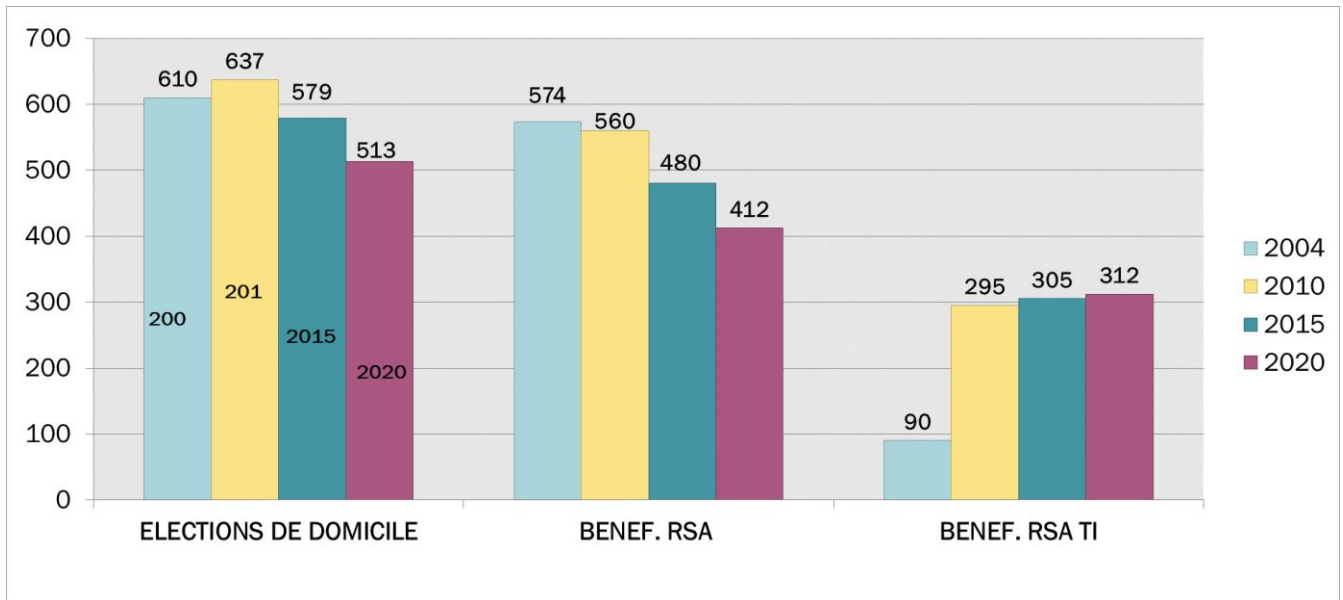
L'achat d'un terrain ne signifie pas la perte de l'identité tsigane mais témoigne d'une réorganisation du voyage. Le plus souvent, les familles pratiquent une semi-itinérance et alternent la fixation pendant les mois d'hiver et l'itinérance le reste de l'année.

La volonté de certains voyageurs de trouver un terrain privé est toutefois freinée par de nombreux obstacles : l'accès aux crédits, l'achat d'un terrain, la réticence des sédentaires à voir s'installer des voyageurs dans leurs communes...

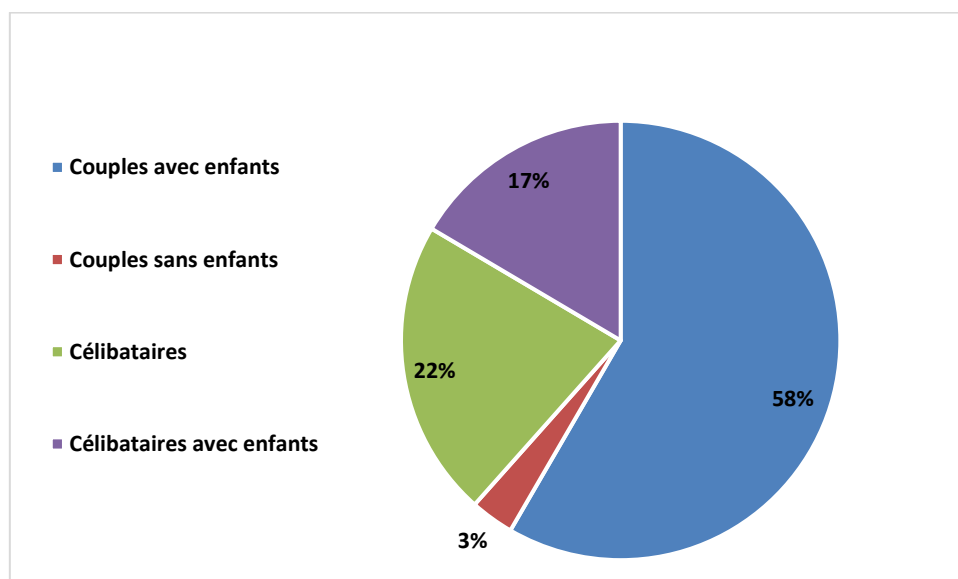
## 7) Les usagers du Centre Social

✓ 513 familles ou personnes seules sont domiciliées à l'ADAGV. 412 sont bénéficiaires du RSA. 312 sont travailleurs indépendants.

### Evolutions de 2004 à 2020



✓ 58 % sont des couples avec enfant(s), 3 % sont des couples sans enfants, 22 % sont des personnes seules sans enfants et 17 % des personnes seules avec enfant(s).



## 8) Les partenaires du Centre Social

### PARTENAIRES HISTORIQUES

- Service d'Accueil des Gens du Voyage, Orléans Métropole
- Le Dispositif de scolarisation des enfants du Voyage du Loiret, Education-Nationale

### PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- CAF DU LOIRET
- ORLEANS METROPOLE
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET
- PREFECTURE DU LOIRET
- DRAJES LOIRET
- DDETS LOIRET



### PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

- ADIE
- AFPA
- ADIL
- CRIA 45
- GIP ALFA Centre
- CASNAV
- CNED
- Chambre des métiers
- PARADS
- CPAM du Loiret
- CAF du Loiret
- MDD SUD CD 45
- Pôle Emploi
- PIJ
- MLO
- CAS ASELQO Bolière, Ste Beuve, Romain Rolland
- MPT J.TATI et J.VILAR de Fleury les Aubrais
- Services des villes d'Orléans, de Saran, de Fleury-les-Aubrais, d'Ingré, de la Chapelle-St-Mesmin et de Chécy
- « Orléans Mouv' »
- Association Action
- Association Escal
- Club mécanique de Saran
- Club de l'image de Saran
- USO
- Dispensaire du CHRO
- Bibliothèques des villes d'Orléans, de Chécy, de Saran, de Fleury-les-Aubrais et de la Chapelle-St-Mesmin
- Médiathèque d'Orléans-la-Source
- ERTS d'Olivet
- CEMEA
- UFOLEP
- Collège J.Prévert (St Jean le Blanc)
- Lycée P.Gauguin (Orléans la Source)
- Culture du Cœur
- CRIJ
- Radio Campus
- CERCIL
- IFPM
- INSPE

### PARTENAIRES FEDERATIFS

- FNASAT Gens du Voyage
- Fédération des Centres Sociaux de la Région Centre
- Réseau des Centres Sociaux du Loiret

## 9) Que doit-on retenir ?

Les conclusions du travail entrepris par la FCSF et la FNASAT sur la thématique du Centre Social « spécifique » pour les habitants « itinérants », montrent que notre action répond bien à une **utilité publique**.

Cet ouvrage valide également notre **démarche méthodologique** : parvenir, au travers des diagnostics dits partagés, d'accéder aux attentes et besoins des familles.

La question du **territoire du périmètre d'intervention du Centre social** doit être posée. C'est en effet par des partenariats territorialisés et des actions de proximité que peut se mener le projet. L'outil Centre Social doit rester un espace d'échanges, de médiation et de mise au travail des réalités de vie et des perspectives Gens du Voyage habitants des territoires.

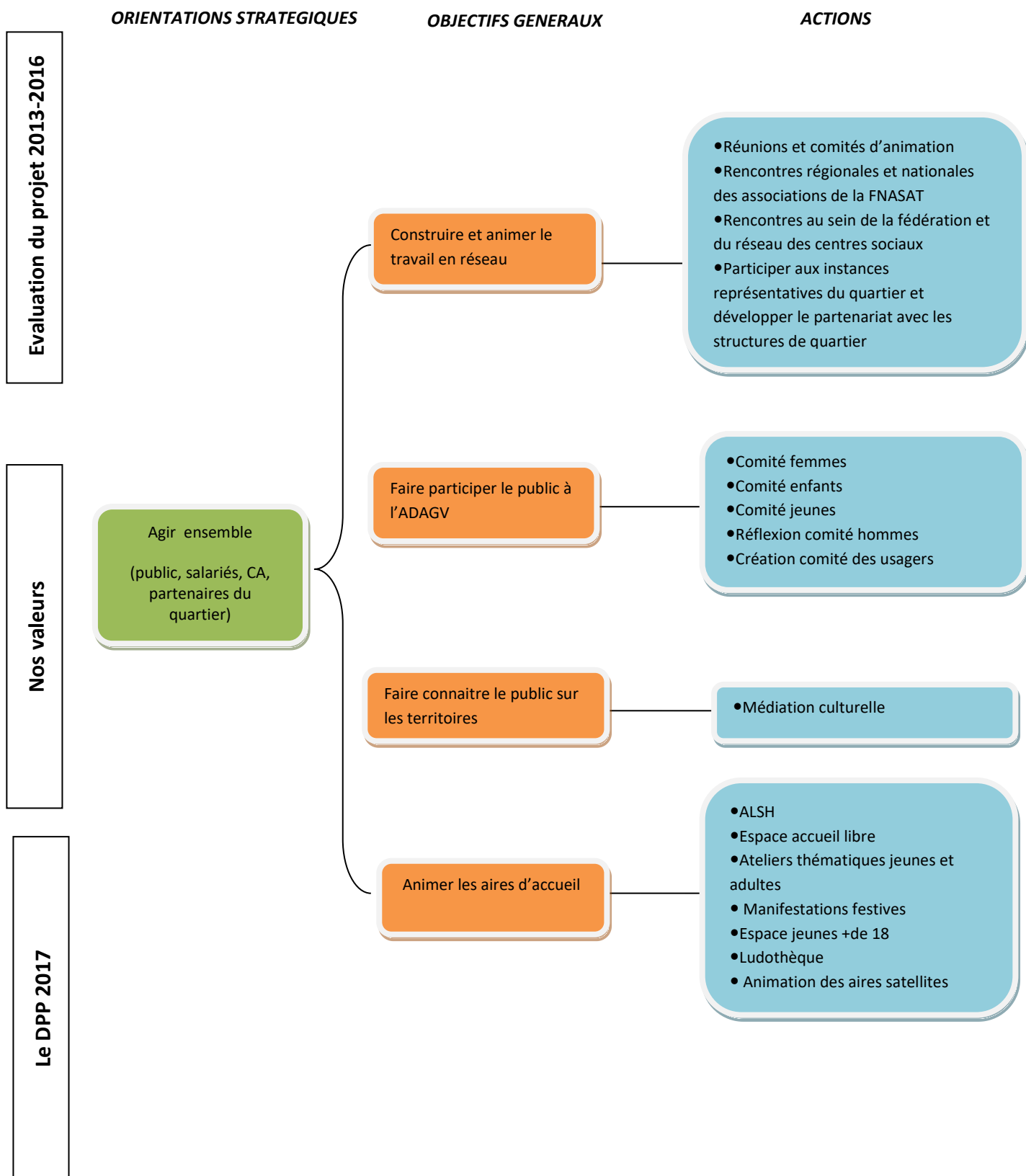
Le futur SDAHGV va dans le même sens lorsqu'il priorise une réponse à donner « aux **besoins d'ancrage territorial du public** », notamment par la mise en place d'une MOUS.

Cette notion de territorialité est également présente dans le schéma avec une autre priorité donnée au renfort de « l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de **projets socio-éducatifs sur les territoires** des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé ».

Enfin la loi Egalité Citoyenne apporte des nouveaux principes en matière d'**habitat** avec une prise en compte de l'habitat mobile dans l'urbanisme, l'habitat et le logement : « une prise en compte dans le diagnostic des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage ; une inscription dans les obligations des Schémas en termes de Terrains Familiaux Locatifs ; dans le cadre de la politique locale lié à l'habitat avec une prise en compte des préconisations des Schémas Départementaux pour l'Accueil des Gens du Voyage dans le Plan Local de l'Habitat ».



# EVALUATION DES ACTIONS 2017/2020

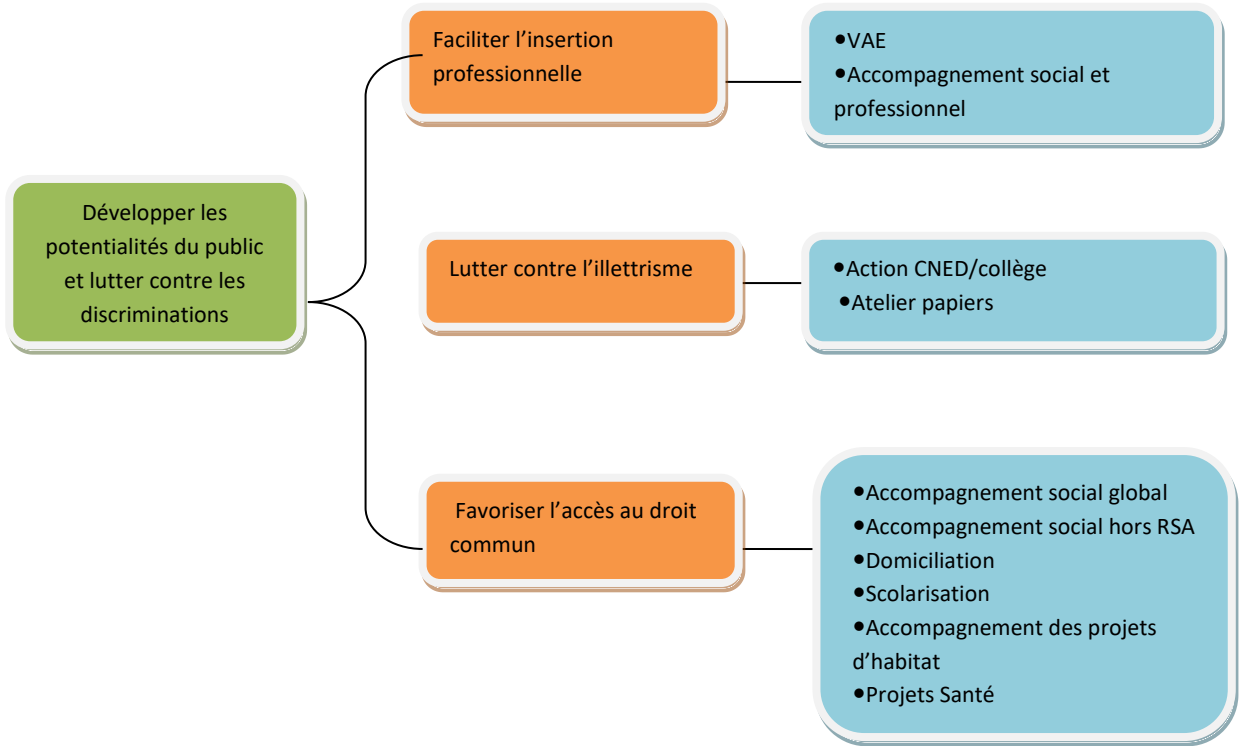


**ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

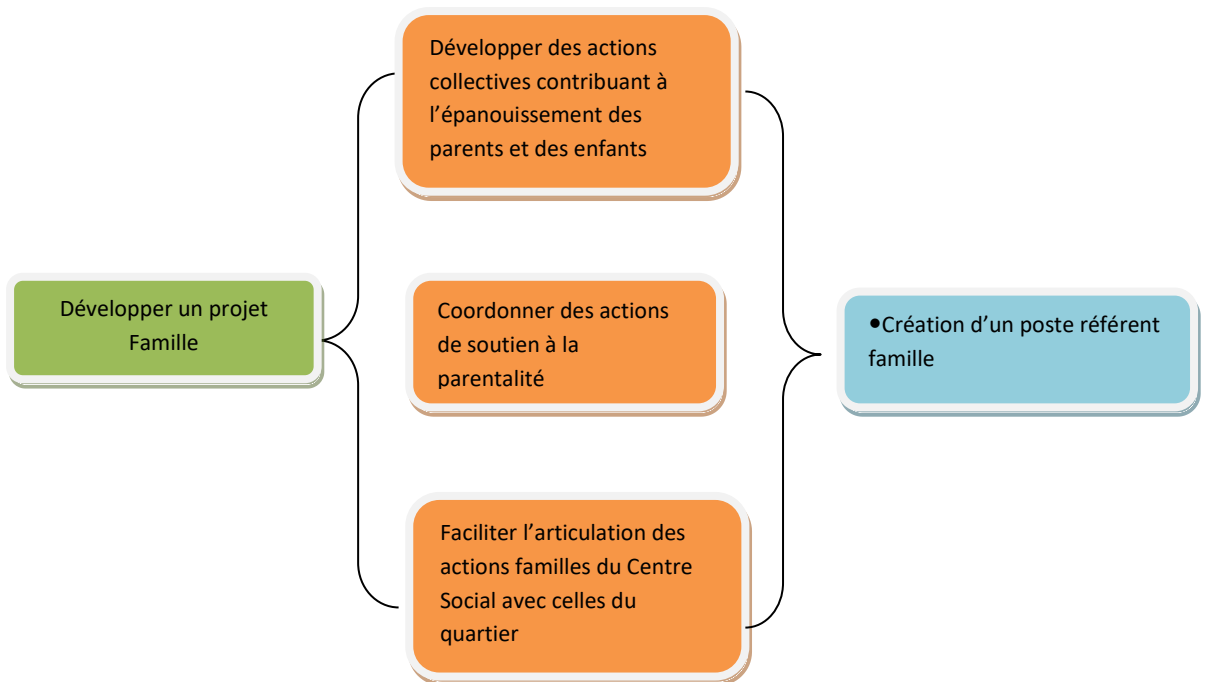
**OBJECTIFS GENERAUX**

**ACTIONS**

Evaluation du projet 2013-2016

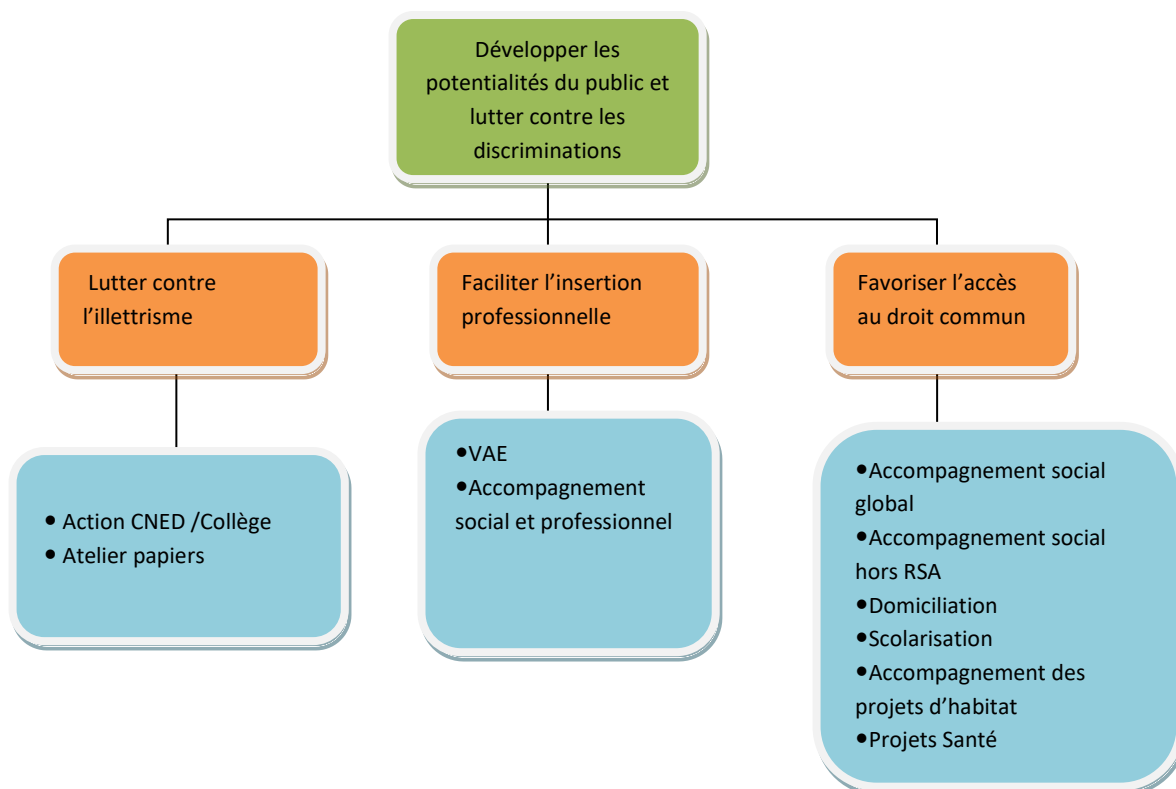


Nos valeurs



Le DPP 2017

## 1) 1ère Orientation : Développer les potentialités du public et lutter contre les discriminations



### LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME :

**L'action CNED/Collège** (partenariat ADAGV/Collège J.Prévert) :

18 élèves ont été accompagnés par ce dispositif entre 2017 et 2020. L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a entraîné l'arrêt des cours dès le mois de mars 2020. Depuis cette date une majorité d'enfants est déscolarisée.

#### **Le projet « atelier papiers ».**

Le groupe femmes et l'équipe (travailleurs sociaux et animateurs) ont réfléchi et co construit cet atelier. Il vise à travailler la lecture et l'écriture à travers la gestion administrative des documents courants du quotidien (CAF, CPAM, Mairies, Cantine...). Les ateliers ont débuté en 2014. 12 ateliers ont été menés entre 2017 et 2020 avec l'appui de stagiaires SP3S.

### FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

**L'action VAE** est suspendue depuis 2011, faute de financement.

#### **L'action Accompagnement Social et Professionnel :**

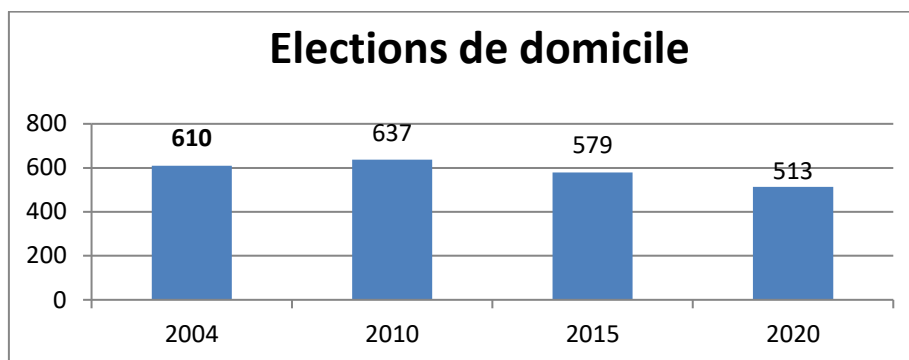
408 personnes ont été accompagnées entre 2017 et 2020. L'intervenant a mené 2685 entretiens sur les 4 années. Nous constatons une durée moyenne de 25 mois de présence dans l'action. Cette durée varie en fonction de l'évolution des personnes dans le processus d'autonomie en fonction de leur rapport à la société et de leur rapport à l'écrit.

En 2020, malgré la crise sanitaire, le processus d'accompagnement a continué à distance, par téléphone et internet, notamment pour permettre aux Travailleurs Indépendants d'accéder aux dispositifs d'aide.

## FAVORISER L'ACCES AU DROIT COMMUN :

### L'action Domiciliation :

513 familles sont domiciliées au 31 décembre 2020 soit 806 personnes adultes (couples ou isolé, hors ayants-droits). Le Conseil Départemental impose à l'ADAGV une démarche de diminution de ce nombre de familles en domiciliation (624 familles étaient domiciliées en 2013).



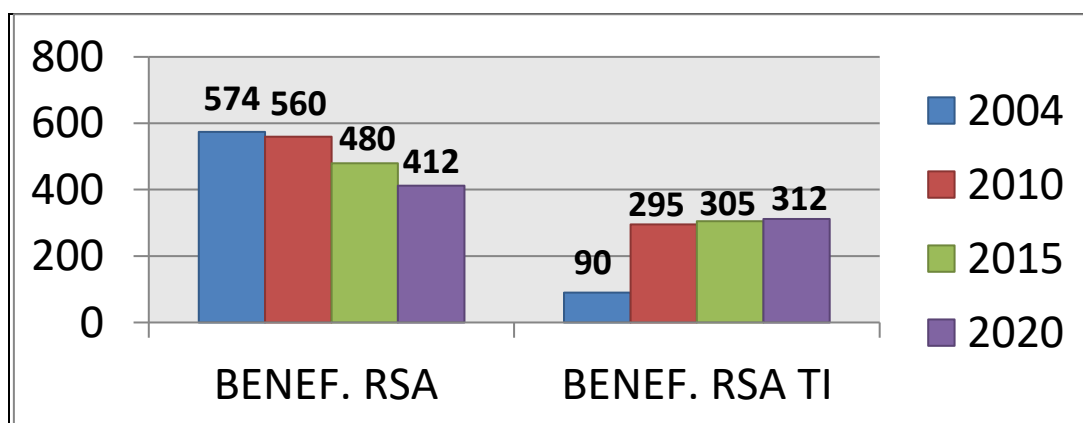
### L'action Accompagnement Social Global :

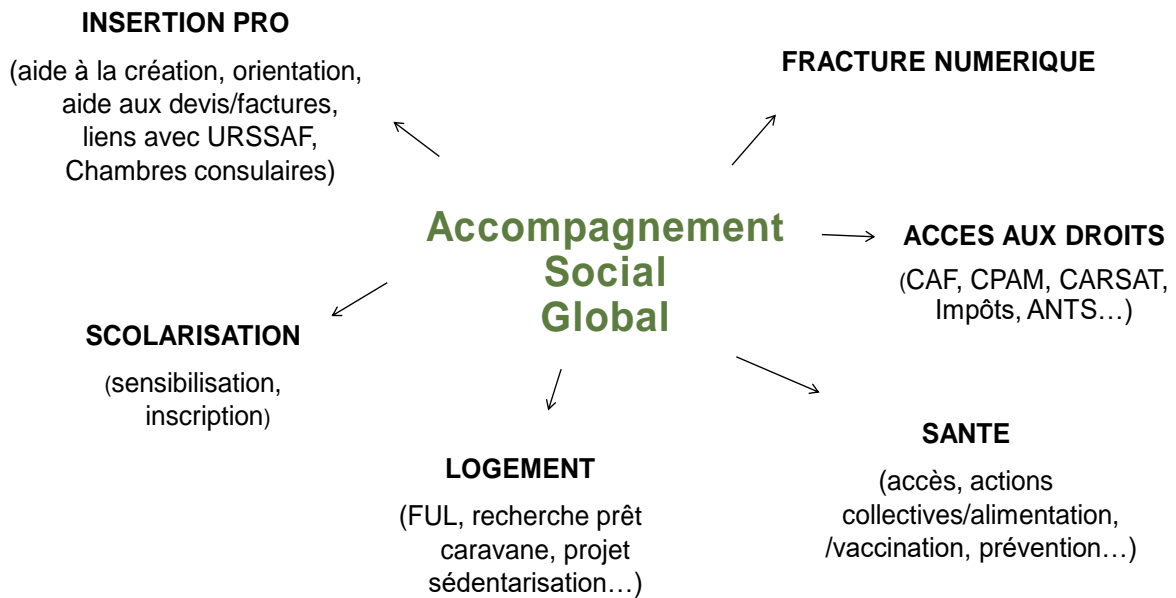
L'ADAGV est habilité par le Conseil Départemental pour différentes missions : l'Accueil/Orientation pour toutes les familles domiciliées à l'association ; l'instruction des demandes de RSA pour le public domicilié ; le référencement social des bénéficiaires du RSA.

L'impossibilité de domicilier de nouvelles personnes nous oblige à orienter les demandeurs vers les CCAS, notamment celui d'Orléans-la-Source. Malgré ce référencement, les familles viennent ou sont orientées vers nos services pour être aidé sur les démarches administratives. Le travail qui en découle n'est pas valorisé dans les conventions.

L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A à l'association : soit 1319 contrats réalisés entre 2017 et 2020. En 2020, 312 bénéficiaires avaient le statut Travailleurs Indépendants. 1 seul ETP de Travailleur Social est prévu dans la convention, ce qui est très en dessous des besoins. L'accompagnement porte sur la scolarisation, le logement, la santé, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle (en lien avec l'ASP) ou la fracture numérique.

Sur les années 2017 à 2020, l'action a concerné des couples avec enfant pour 54%; 6% des couples sans enfant ; 18% des personnes seules avec enfant ; 22% des personnes seules sans enfant.





### L'Accompagnement Social des familles (hors RSA) :

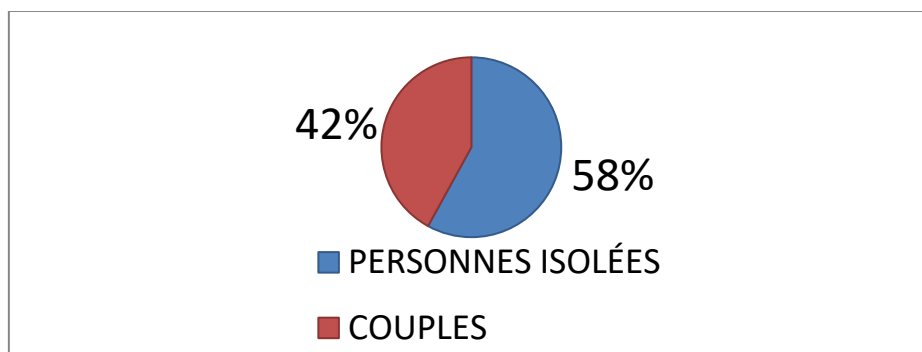
Cet accompagnement concerne le suivi, l'accueil-orientation pour tout le public Gens du Voyage en élection de domicile à l'ADAGV (hors dispositif RSA). Cela représente 95 familles en 2017, 101 en 2018, 111 en 2019 et 101 en 2020.

L'ADAGV reçoit les familles, recherche des solutions à court terme et facilite l'orientation vers le service le plus à même de mettre en place un accompagnement à long terme.

L'intervenant analyse les difficultés, recherche des solutions et accompagne les familles en les rendant actrices de leurs démarches.

En 2020 le pôle social est resté en veille active pour accompagner les familles dans un contexte anxiogène, en travaillant en lien avec la référente famille. Il fallait être présents pour informer et expliquer l'évolution des décisions et mesures gouvernementales, pour maintenir un lien social et lutter contre l'isolement.

Nous observons par ailleurs une augmentation importante et constante du nombre de personnes qui s'adressent au pôle social et qui ne sont pas domiciliées à l'ADAGV. Ce sont des personnes qui sont présentes sur le département du Loiret, dont l'élection de domicile est auprès d'un CCAS (Orléans-la-Source, Châteauneuf-sur Loire, Montargis, Gien, Pithiviers, Meung-sur-Loire...). Elles ne trouvent pas localement d'interlocuteur et/ou sont orientées par des organismes qui nous méconnaissent.



## La scolarisation :

Sur la période, les travailleurs sociaux, la référente famille et l'animateur des aires d'accueil (jusqu'à fin 2018) ont travaillé en collaboration avec le Dispositif de Scolarisation des Enfants du Voyage pour inscrire les enfants dans les écoles : un travail de sensibilisation (plaquette, rencontres sur site, réunion partenariale) et d'accompagnement (dans les écoles, auprès des Mairies). Si les inscriptions ont été une réussite jusqu'en février 2020, la fréquentation restait à consolider. Depuis la crise sanitaire, nous constatons une forte chute des inscriptions et de la fréquentation pour une grande partie des familles.

De plus depuis septembre 2019, l'Education Nationale ne missionne plus de poste de Coordination du Dispositif Départemental de Scolarisation des Enfants du Voyage, dont le bureau était jusqu'alors au sein du Centre Social de l'ADAGV. L'absence de coordination, élément moteur de l'action partenariale, est un des facteurs expliquant la baisse d'inscription et de fréquentation des enfants dans les écoles.

## L'accompagnement des projets d'habitat :

L'ADAGV accompagne les familles qui souhaitent accéder à un logement fixe.

Le pôle social est référent des familles ayant accédé à un logement dans le programme « Clos Pinéa » d'Orléans- la-Source en 2015. Il s'agit d'un accompagnement social lié au logement : 122 entretiens avec les familles en 2017 ,98 en 2018, 102 en 2019 et 85 en 2020. Une rencontre par an avec le bailleur et les locataires. Une famille a été accompagnée en 2018 pour un départ et une autre pour une entrée. Deux familles sont entrées dans un logement en 2019.

L'association travaille avec la Mairie d'Olivet, Orléans Métropole, France Loire et 5 familles à un projet d'Habitat Adapté. La construction a démarré fin 2020.

Par ailleurs le pôle social accompagne les familles pour faire une demande de logement social auprès de la Maison de l'habitat (1<sup>ère</sup> demande et renouvellements).

L'ADAGV participe à la mise en place et à la révision du SDAHGV du Loiret (voir plus haut).

## Les projets Santé :

### Des démarches de santé publique

L'IFPM nous a sollicités en 2017 pour accueillir un groupe d'étudiantes infirmières pour un projet de santé publique inscrit dans le cadre de leur formation 2<sup>ème</sup> année. En concertation avec l'IFPM, les étudiantes, l'assistante sociale et la référente famille de l'ADAGV, nous avons défini un axe de travail autour de « *l'alimentation et les conséquences sur la vie d'adulte* » notamment sur la prévention de l'obésité et les risques de la chirurgie bariatrique. Sur une période entre **septembre 2017 et mai 2018**, 4 étudiantes infirmières ont été accueillies dans notre centre social, afin d'y mener dans un premier temps un travail d'enquête auprès des voyageurs volontaires au moyen de questionnaires. Ensuite les étudiantes ont fait un travail de recherche, issu des résultats de l'analyse des besoins repérés, en vue de mettre en place une action éducative pour tenter d'y apporter des éléments de réponse.



Enquête auprès du public



Dans la seconde partie de leur projet, les étudiantes ont proposé aux personnes une présentation des risques, sur la thématique choisie, au moyen d'un diaporama. Puis elles ont animé des ateliers ludiques et participatifs avec le public.

### Ateliers autour des habitudes alimentaires



Ces ateliers ont permis de créer des échanges sur l'importance d'avoir une alimentation équilibrée quotidienne pour préserver sa santé.

### Echanges participatifs



En **2018**, l'**IFPM**<sup>1</sup> nous a sollicités à nouveau pour accueillir un groupe d'étudiants infirmiers pour un projet de santé publique inscrit dans le cadre de leur formation 2<sup>ème</sup> année. En concertation avec l'**IFPM**, les étudiantes, l'assistante-sociale et la référente famille de l'**ADAGV**, nous avons défini un axe de travail sur « **le sommeil et les écrans** » notamment sur la prévention autour de l'excès des écrans sur la santé des enfants et plus précisément les conséquences sur le sommeil.

Sur une période entre **septembre 2018 et mai 2019**, 8 étudiants infirmiers ont été accueillis dans notre centre social, afin d'y mener dans un premier temps un travail d'enquête auprès des voyageurs volontaires au moyen de questionnaires. Ensuite les étudiants ont fait un travail de recherche, issu des résultats de l'analyse des besoins repérés, en vue de mettre en place une action éducative pour tenter d'y apporter des éléments de réponse.

Dans la seconde partie de leur projet, les étudiants ont proposé aux personnes une présentation des risques et conséquences sur la thématique choisie, au moyen de plusieurs ateliers ludiques et participatifs avec le public.

<sup>1</sup> Institut de Formations Paramédicales

Ces ateliers ont permis de créer des échanges sur l'importance d'avoir une plus grande vigilance sur la consommation des écrans par les enfants quel que soit leur âge et ce afin de mieux préserver leur santé.

Les participantes et les étudiantes ont apprécié les échanges au cours de cette action. Fort du succès de ce partenariat, l'IFPM nous a sollicités pour une nouvelle action sur une thématique de santé publique à mettre en œuvre avec un nouveau groupe d'étudiants en **2019/2020**. A cause de la crise sanitaire le projet n'a pas pu être mené à terme.

### **Une campagne de vaccination**

Début mars 2018, suite à une recrudescence du nombre de cas de rougeole en Centre-Val de Loire, la coordinatrice du centre de vaccination du Loiret nous a contactés en vue de la mise en place d'une campagne de vaccination préventive de rattrapage. La couverture vaccinale sur la région semblait insuffisante pour faire face à ce risque d'épidémie.

Dans un premier temps, face à l'urgence et malgré un agenda chargé, nous avons rapidement mis en place une campagne de sensibilisation sur les 5 aires d'accueil d'Orléans Métropole.

Caravane par caravane et accompagnés de la coordinatrice technique, nous avons mené un travail d'information sur l'importance de la vaccination. Ce travail a permis la vérification des carnets de santé de certaines personnes, et de l'état de la mise à jour de toutes vaccinations confondues.

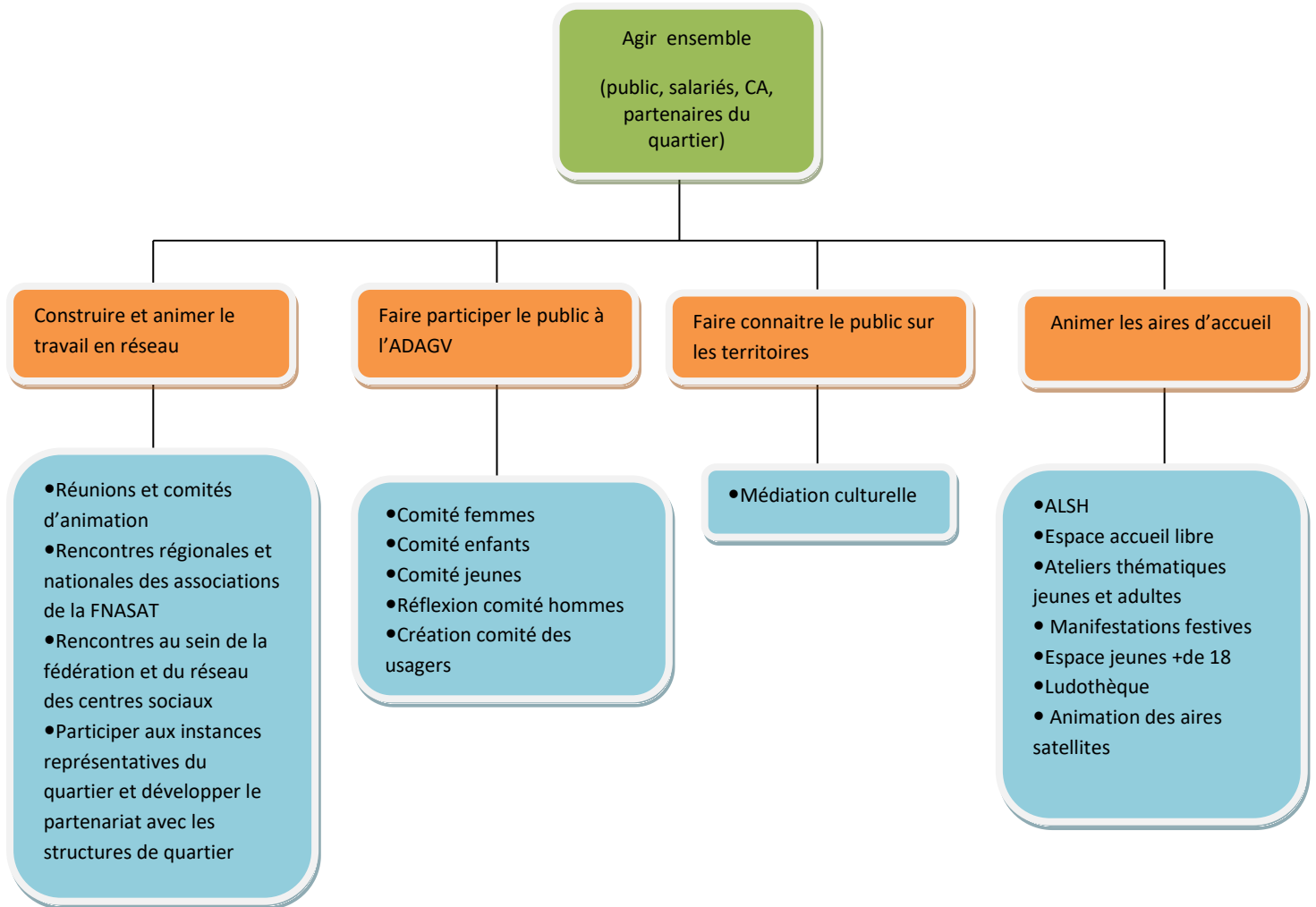
Dans un deuxième temps, une équipe composée d'un médecin PMI, d'une infirmière et d'une secrétaire est intervenue sur les aires pour procéder aux vaccinations nécessaires. **65 personnes** ont pu bénéficier d'une vaccination lors de cette première journée.

Une seconde phase de vaccination a eu lieu un mois après pour une dizaine de personnes.

L'équipe médicale s'est montrée rassurée concernant l'état de la couverture vaccinale des personnes rencontrées. En effet, la majorité des personnes semblaient, de manière générale, à jour de leur vaccin de la rougeole et pour la plupart, cette campagne a surtout permis de faire certains rappels de vaccins.



## 2) 2<sup>ème</sup> orientation : Agir ensemble



### ANIMER LES AIRES D'ACCUEIL :

L'aire d'accueil d'Orléans la Source, qui est la plus grande de France, se situe sur le plus vaste quartier d'Orléans. Ce quartier dispose de trois Centres d'Animation Sociale, d'un CCAS et de divers pôles de services et d'animation. En accueillant entre 200 et 300 personnes, notamment en période d'hiver, cette aire peut être comparée à un îlot appartenant au quartier d'Orléans la Source, situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre ville, en lisière de la Sologne.

Le Centre Social joue le rôle de structure de proximité au sein même de cet îlot et participe à la paix sociale. Les nouveaux locaux sont situés au plus près des lieux de vie dans une configuration qui permet la prise en compte globale des familles.

Ce lieu permet d'accueillir les enfants tout en proposant des actions en direction des jeunes et des adultes. Il favorise les projets transversaux et intergénérationnels au sein de l'association et au niveau des structures du quartier.

## L'ALSH :

L'ALSH est avant tout un lieu d'accueil éducatif et de loisirs. Il s'agit, à travers les activités proposées, de travailler autour des difficultés que peuvent rencontrer les enfants comme : l'écriture, la lecture, la prise de parole, les décisions collectives, le vivre ensemble...

Des espaces de parole sont proposés dans chaque groupe d'âge, ainsi ils participent à la mise en place du planning de la semaine et à l'autorégulation du groupe.

Lorsque les enfants sont accueillis dans le centre les animateurs proposent, à partir des échanges avec les enfants, des activités classiques autour de travaux manuels, de jeux collectifs, d'ateliers cuisine, de sorties culturelles, sportives ou attractives, d'échanges organisés avec d'autres structures.

L'activité de l'ALSH en 2020 a été fortement perturbée avec 2 grandes périodes de confinements et moins d'échanges avec le quartier et la ville.

L'accueil des enfants et adolescents se fait en plusieurs groupes :

Sur les années 2017 et 2018, 3 groupes : 5/7 ans, 8/11 ans et 12/17 ans ;

Sur les années 2019 et 2020, faute de personnel, 2 groupes : 6/11 ans et 12/17 ans.

L'ouverture vers le quartier et la ville est au centre des pratiques :

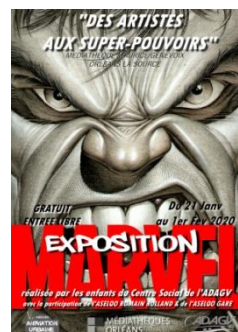
- des partenariats réguliers avec différentes structures du quartier (les Centres Sociaux Aselqo Bolière, Ste Beuve, R.Rolland ; l'association Escale...) et les lieux essentiels de la Source (le théâtre G.Philipe, la médiathèque Maurice Genevoix, le complexe sportif Minouflet) ;
- l'implication dans les dispositifs de la ville « Orléans Mouv' » ;
- des partenariats ponctuels sur la métropole Orléanaise (ASELQO Pot d'Argent et Orléans Gare, l'Astrolabe, l'association DEFI, Loiret Nature Environnement, le Sandre Orléanais...).

2 projets marquants de la période 2017/2020 :

- La création d'une exposition en partenariat avec les ALSH Aselqo R.Rolland et Gare.

Les enfants des 3 structures ont travaillé ensemble sur un projet autour de l'art plastique, de la création et de la valorisation de leurs potentiels. Le thème choisi a été l'univers « Marvel ». Sur toute l'année, plusieurs ateliers ont permis la réalisation d'une vingtaine d'œuvres (5 en commun et 10 sur chaque structure). Le résultat est exposé pour la première fois à la médiathèque d'Orléans la Source en 2020 puis au Lycée Voltaire.

Les enfants ont pu appréhender plusieurs techniques d'arts-plastiques (comme l'utilisation de feutres acryliques et d'aérosols, de projection de peinture) sur des supports récupérés et recyclés. Ce projet a mobilisé également les jeunes adultes de l'atelier bricolage.



- Le projet autour de l'environnement : dès 2018 l'équipe d'animation a proposé un ensemble d'actions pour sensibiliser les enfants et adolescents, futurs citoyens aux réalités de la nature, du recyclage, du rythme des saisons...

1) Une 1<sup>ère</sup> phase de sensibilisation où ils ont travaillé à la création de :

- . une exposition autour du tri des déchets et des incivilités liées aux pollutions
- . un quizz autour du tri sélectif
- . un quizz sur les animaux et les écosystèmes
- . une exposition sur les poissons et la réglementation autour de la pêche

2) Différentes sorties :

- . visite guidée avec « Loiret Nature Environnement » sur le thème de la biodiversité au « Festival de Loire »
- . sorties pêche avec « Le Sandre Orléanais »
- . sensibilisation au ramassage des déchets en bord de Loire
- . spectacle « Matilou » au Théâtre Gérard Philipe sur le thème de la récupération des matériaux

3) La création d'un « jardin pédagogique » : cette partie du projet mobilise les différents groupes et se veut intergénérationnel avec la participation des familles. La finalité est la création d'un jardin partagé. Nous avons visé dans un 1<sup>er</sup> temps la création d'un jardin pédagogique, étape nécessaire pour co-construire un projet de plus grande envergure.

Un des animateurs a suivi 2 sessions de formations : « éduquer à l'environnement » et « créer un jardin pédagogique ». Ces temps de formation vont nous permettre d'initier la mise en route du projet.

Les objectifs :

- Disposer d'un outil pédagogique sur site pour assurer une animation toute l'année
- Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique
- Travailler sur l'alimentation
- Faire prendre conscience du rôle et du cycle de la vie du monde végétal
- Apprendre l'importance de l'eau et de sa gestion
- Faire participer les adultes au projet



## L'accueil-libre :

1223 personnes ont fréquenté cette espace entre 2017 et 2020, les matins et après-midis du mardi au vendredi.

C'est un temps convivial où les personnes peuvent discuter autour d'un café. 2 ordinateurs proposent une connexion à internet. Ce lieu favorise l'émergence de projets tout au long de l'année (sorties, ateliers- cuisine, bien-être...).

Des actions thématiques de prévention, de sensibilisation et de développement de l'autonomie sont mises en place pour :

- Favoriser l'accès au numérique : accompagner la transition numérique et faciliter l'usage des outils. Pour cela différents objectifs opérationnels : les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou d'un Smartphone ; savoir utiliser internet et y faire des recherches ; savoir faire des démarches en ligne ou sur application ;
- Participer au développement des Entrepreneurs et des jeunes en recherche d'emploi: accompagner les jeunes créant leur activité indépendante à produire des supports de développement (logo, devis/facture, carte de visite...) et à la réalisation de CV ;
- Connaitre le quartier : permettre aux résidants de connaitre et d'accéder aux différents services et institutions de proximité ;
- Nature/Environnement : sensibiliser au respect de la nature, au tri des déchets, au recyclage ;
- Sensibiliser et informer sur les thématiques de santé.

Des ateliers ont émergé dans cet espace : l'apprentissage du numérique et d'internet, la nature et l'environnement, créer des cartes de visite, rédiger un CV, connaître le quartier...

## Les manifestations festives :

L'ADAGV organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements festifs. Les objectifs sont l'animation du lieu de vie, la participation des usagers à la réflexion et à la mise en place des manifestations sur et en dehors de l'aire d'accueil.

Pour se faire, l'équipe du Centre Social s'appuie sur les familles au travers de groupes d'usagers identifiés comme « **le groupe femmes** », « **le groupe enfants** » de l'ALSH ou « **le groupe +18 ans** » mais aussi la participation spontanée d'hommes et de femmes. Nous travaillons avec les acteurs du site et du quartier pour créer et co-construire des projets qui rassemblent les habitants, qu'ils soient voyageurs ou sédentaires. Sur ces 4 années, 2020 a marqué un coup d'arrêt à cette volonté d'ouverture et de rencontre sur le quartier et la ville.

## 2017 :

### Tournoi de foot

L'ADAGV a organisé en partenariat avec l'association Escale d'Orléans la Source la 5<sup>e</sup> édition d'un tournoi de foot le mercredi 18 avril.

**Le tournoi a rassemblé une 50ne d'enfants de 7 à 12 ans, issus du quartier de La Source dont des jeunes de l'aire d'accueil des Gens du Voyage (voir partie ALSH, descriptif du projet).**

Depuis 2015, nous avons initié un partenariat avec l'USO. Des joueurs sont présents et remettent les coupes et médailles ainsi que des lots offerts par le club.



## **Le Repas de Terrain**

L'objectif général est de favoriser les échanges conviviaux entre les sédentaires (habitants du quartier et partenaires) et les familles du voyage.

Les objectifs opérationnels sont : la co organisation (salariés SAGV Orléans Métropole, ADAGV et Voyageurs) de l'événement ; l'animation d'un moment convivial.

Un comité de pilotage est composé du service accueil des gens du voyage de l'Agglo, de l'équipe de l'Education Nationale, de l'ADAGV et de 2 voyageuses. Il a organisé le contenu des festivités.

Contrairement à 2014 et 2015, ce repas était organisé en dehors du dispositif « été punch ». Il a rassemblé une centaine de personnes (résidents des aires, intervenants et partenaires) autour d'une thématique champêtre.



## **Été punch**

Le pôle Prévention et Réussite de la mairie d'Orléans organise, en partenariat avec les associations, partenaires et habitants des quartiers, des animations festives gratuites pour toute la famille.

Les objectifs généraux sont : développer le lien social entre les habitants ; l'implication des habitants dans la vie sociale et culturelle du quartier ; favoriser le travail inter-partenarial.

Sur chaque quartier, un comité de pilotage organise les animations à l'échelle du territoire: Il est garant du respect des objectifs, il met en application les priorités du dispositif et fixe le cadre. Ce comité de pilotage désigne ensuite des comités d'animation de soirée.

Depuis 2014, nous avons intégré le comité de pilotage « été punch » du quartier d'Orléans la Source. En 2014 et 2015, nous étions pilote du comité d'animation des soirées organisées sur l'aire d'accueil.

En 2016 et en 2017, nous avons co piloté une soirée avec l'ASELQO Bolière et l'association Escale.

Sur les précédentes éditions, la rencontre entre les voyageurs et les sédentaires du quartier se faisait sur l'aire. Depuis 2017 elle s'est faite en dehors de l'aire, sur l'ilot Bolière. De nombreuses familles du quartier et de l'aire d'accueil ont participé à cette manifestation.

VENDREDI 7 JUILLET 18H30 - 22H

Orléans la Source

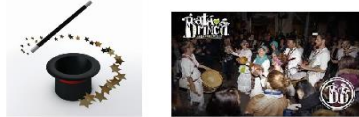
Espace parmentier, face à l'école Henri Poincaré



## SOIREE ETE PUNCH 2017

Structure gonflable, molkky, jeux en bois, Barbapapa, maquillage,

Spectacle de magie, musique, grillades



## Le Noël Solidaire de la Source

Des associations unissent leur énergie pour préparer le Noël Solidaire pour tous les enfants de la Source : le Comité des Fêtes d'Orléans La Source, l'association QVLS, l'Aselqo Sainte Beuve, l'ADAGV, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et Culture du Cœur. Une après-midi au Théâtre Gérard Philippe avec un spectacle pour les enfants et des animations pour les familles, notamment celles résidentes de l'aire.



2018 :

## L'altérité : Rencontrer l'Autre

Ce projet a vu le jour en juin 2017 à la suite d'une rencontre entre la DRDJSCS et l'ADAGV. Il s'agissait de travailler sur un projet collectif autour du thème de la « discrimination », et qui peut toucher différents publics... Un Copil composé des différents partenaires engagés dans ce projet collectif, a vu le jour. Les structures participantes (Lycée Jean Lurçat (Fleury), ADAPEI 45, DT Centre (PJJ), AIDS, CERCIL,

**ADAGV**) accompagné par **ARTEFACTS** et coordonné par la **DRDJSCS**. Les rencontres se sont déroulées entre septembre 2017 et février 2018 pour la mise en œuvre de ce projet.

L'idée générale de ce projet était de permettre une prise de conscience sur ce que peut-être le ressenti de la discrimination pour ceux qui la vivent au quotidien... Ce projet a été porté par un groupe de lycéens, en classe de terminale, accompagné de leur professeur. Leur rôle consistait à aller à la rencontre de personnes au sein de leurs structures respectives et subissant directement ou indirectement une discrimination, afin de recueillir leur témoignage. Dans un premier temps, il a fallu recueillir les témoignages des personnes volontaires, puis dans deuxième temps, inscrire ces témoignages sur un support pédagogique visuel, afin d'en permettre la diffusion sur internet.

Entre janvier et mars, plusieurs temps de rencontre ont pu avoir lieu entre les lycéens/reporters et les structures impliquées dans ce projet.



**Enregistrement d'un témoignage en mars 2018**

Le Copil a souhaité restituer le résultat de ce travail de manière festive et conviviale. Cet évènement a été programmé pour le 24 mai 2018 sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source. Une projection du film réalisé a eu lieu en plein air. Pour rendre cette soirée plus conviviale un apéro dinatoire était offert aux invités présents à cette soirée. Celui-ci a été préparé en partie par des volontaires de l'ADAPEI 45 et de l'ADAGV. Pour la partie festive, le groupe MAJNUN était en représentation musicale. Tous les participants de cette soirée sont repartis ravis de ce moment de partage et de rencontre.



### **Tournoi de foot**

L'ADAGV a organisé en partenariat avec l'association Escale et l'ALSH Aselqo Bolière d'Orléans la Source la 6è édition d'un tournoi de foot le mercredi 26 avril.

**Le tournoi a rassemblé une cinquantaine d'enfants de 7 à 12 ans, issus du quartier de La Source dont des jeunes de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Depuis 4 ans, nous avons initié un partenariat avec l'USO. Des joueurs sont présents et remettent les coupes et médailles ainsi que des lots offerts par le club.



### Le Repas de Terrain

Le repas a rassemblé une centaine de personnes (résidents des aires, intervenants et partenaires) autour d'une thématique « Espagne » : Paëlla, animation musicale de « Gipsy Band », jeux.



### Manifestations sur le quartier de La Source

Le pôle Prévention et Réussite de la mairie d'Orléans organise, en partenariat avec les associations, partenaires et habitants des quartiers, des animations festives gratuites pour toute la famille sur la place Ernest Renan (1 tous les 2 mois) et dans le cadre d'été punch.

En tant qu'association membre du Comité des Fêtes du quartier, nous avons œuvré à l'organisation du carnaval du quartier.





**2019 :**

### **Le Repas de Terrain**

La fête a rassemblé une centaine de personnes (résidents des aires, intervenants et partenaires) autour d'une thématique « orientale » : couscous, animation musicale et jeux.



### **Manifestations sur le quartier de La Source**

En 2019, nous avons co-piloté une soirée avec l'ASELQO Bolière et l'association Escale dans le cadre des été punch. De nombreuses familles du quartier et de l'aire d'accueil ont participé à cette manifestation.

En lien avec la Maison de la Réussite du quartier, nous avons participé à l'organisation de 4 temps d'animation de la place Ernest Renan avec les 3 autres Centres Sociaux et l'association Escale.

Nous avons de nouveau participé à la co-organisation du carnaval du quartier au sein du comité des fêtes de La Source.

### **Projet court-métrage « Contes de faits : paroles de femmes »**

En **octobre 2019** l'ADAGV, ainsi qu'une vingtaine d'autres structures, a été conviée par la **DRDJSCS** à participer à une réunion pour le lancement du projet d'un court-métrage intitulé : « **Contes de faits : paroles de femmes** ». Ce projet s'inscrit dans une **démarche citoyenne** et a pour vocation de **favoriser** la culture de l'**égalité** entre les femmes et les hommes.

Ainsi, à travers différents témoignages/interviews, il s'agit de mettre en lumière les **parcours singuliers** de femmes venant **d'horizons différents**. Ce film a pour objectif d'être **pédagogique** voire **didactique** et doit pouvoir être accessible sur la chaîne « YouTube » de la **DRDJSCS**, par le plus grand nombre.

L'ADAGV a accompagné 2 femmes volontaires pour ce projet. Malgré le contexte sanitaire qui a mis un frein à la dynamique de ce projet, les interviews ont pu se faire avant le confinement et la postproduction a pu suivre. Il était prévu de faire une présentation de ce court-métrage sur l'aire d'accueil de la Source en 2020. Malheureusement, avec le contexte actuel, cette phase du projet n'a pu aboutir.

## Les ateliers thématiques jeunes et adultes :

Les animateurs mettent en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des populations du Voyage, stationnant sur l'aire d'accueil.

Ces espaces permettent à des usagers (jeunes, femmes, hommes, familles) de se rencontrer les mardis et jeudis après-midi entre 14h et 16h autour de thématiques diverses : bricolage, couture, cuisine, alimentation, numérique...

Sur la période, 226 personnes ont participé aux ateliers **Gym, Cuisine, Couture, numérique** proposés dans les locaux du Centre Social.

**L'atelier Numérique** vise à accompagner les familles dans la transition numérique et faciliter l'usage des outils, notamment le Smartphone (plus utilisé par les itinérants que l'ordinateur). La finalité est d'accompagner les personnes dans la transition numérique en se familiarisant avec les outils et les applications : comprendre l'organisation de l'appareil, savoir créer un compte mail, savoir trouver les bonnes applications, se familiariser avec les applications pour devenir autonome.

## L'espace jeunes +18 ans :

98 jeunes ont fréquenté ce lieu entre 2017 et 2019.

Pour rappel cet espace est un lieu d'accueil et d'animation spontané mais aussi d'information et de prévention à destination des + de 18 ans. Il est ouvert et d'accès libre, favorisant le mixage social, les rencontres, le dialogue, la détente ; favorisant l'émergence de projets initiés par les jeunes et/ou par les animateurs.

Le projet repose sur la responsabilisation et l'autonomisation des jeunes. Il répond à la demande des jeunes et des parents. Les jeunes souhaitent avoir accès à une salle où ils puissent se rencontrer, échanger et construire des projets. Les parents demandent que leurs enfants puissent avoir un endroit sur l'aire où ils puissent se retrouver.

L'horaire de fermeture pour l'accueil autonome est dorénavant à 21h. Cet horaire de fermeture est apprécié par les personnes interrogées, les jeunes souhaitant même une fermeture plus tardive.

Suite à des problèmes récurrents observés au cours de l'année 2019, nous avons organisé une concertation entre l'équipe, les jeunes et les familles. La décision, unanime, a été de suspendre l'accueil pour plusieurs semaines. La crise sanitaire n'a pas permis la reprise de cet accueil.

## L'atelier « bricolage » :

L'équipe a initié le développement de ce projet par la construction de jeux en bois par les enfants de l'ALSH. Le projet s'est poursuivi en y associant les adultes et est devenu un atelier Bricolage bi-hebdomadaire depuis 2018.

Les objectifs :

- Favoriser les rencontres entre les voyageurs autour de différents supports (bois, peinture, restauration, réparation, etc...) et permettre de mieux vivre ensemble
- Animer le centre social et accroître la participation des usagers au développement de projets
- Projeter les jeunes dans une dynamique de construction d'une perspective professionnelle
- Lutter contre l'illettrisme en proposant des passerelles vers les structures dédiées sur le quartier.

Cet atelier est ouvert les mardis et jeudis de 14h00 à 16h et est encadré par un animateur référent.

Il a réuni 55 personnes sur la période de 2018 à 2020. En raison de la pandémie l'atelier n'a pas fonctionné à partir du 16 mars 2020.

Dans le déroulement, Il s'agit :

- d'animer et d'apprendre les techniques rudimentaires liées au bois et à la peinture
- de travailler seul et/ou en groupe autour de projets communs
- de proposer des ateliers variés
- d'appliquer une méthodologie
- de suivre les règles de sécurité

Cet atelier est la cheville ouvrière de nombreux projets comme les repas de terrain, l'exposition Marvel ou le jardin pédagogique.

## L'animation des aires satellites :

Cette action a **fonctionné sur 2017 et 2018** et n'est plus inscrite au marché de prestation d'Orléans Métropole depuis janvier 2019.

C'est tout le travail de lien social, d'ancrage des aires sur les territoires et de partenariat entrepris depuis de nombreuses années qui s'est interrompu sur les 4 communes : Ingré, Fleury les Aubrais, Saran et Chécy.

En 2017 et 2018, l'animateur avait orienté son intervention selon la réalité de la fréquentation des aires et en direction de plusieurs publics pour créer du partenariat et accompagner les familles :

- Les **enfants et les adolescents** en les orientant et en les accompagnant vers les structures sportives et de loisirs des communes et de l'agglomération ;
- Les **jeunes** en les accompagnant vers les structures de loisirs et de formation et d'insertion par l'emploi (les PIJ, les associations, la maison de l'emploi, les agences d'intérim, Pôle Emploi...) ;
- Les **parents** en faisant le lien avec les services sociaux (ADAGV, CCAS...), en facilitant la scolarisation, en les accompagnant et en les orientant vers les structures communales.

Depuis la fin de l'intervention de l'animateur, nous observons que les familles stationnant sur les aires se déplacent plus vers les locaux de l'ADAGV pour des démarches et moins vers les structures des communes.

## CONSTRUIRE ET ANIMER LE TRAVAIL EN RESEAU :

### Réunions et comités d'animation :

Les instances d'animation et de coordination mises en place sont :

- **Les réunions de pôle** : hebdomadaire pour le pôle animation ; bimensuel pour le pôle social.
- **Les réunions d'équipe** : bimensuel.
- **Les comités d'animation de projet** : le pilotage de certains projets est réalisé par une instance composée des usagers, de l'équipe et des partenaires. Par exemple le comité d'animation du repas de terrain regroupe 3 habitantes, 4 membres de l'équipe et 2 partenaires.

## **Participer aux instances représentatives du quartier et développer le partenariat avec les structures :**

L'ADAGV est intégrée à la vie associative du quartier. Nous travaillons avec les autres Centres Sociaux du quartier ainsi que les associations socio-éducatives et culturelles à favoriser le lien social entre l'ensemble des habitants.

Cette collaboration est valorisée lors de manifestations (Carnaval, Fête Solidaire de Noël..) co organisées avec le Comité des fêtes (l'association siège au Conseil d'administration et est membre du comité de pilotage) ou lors d'événements comme « l'été punch » (organisation de soirées sur différents lieux dans le quartier pour faire se rencontrer les habitants de la Source). L'ADAGV a copiloté 1 des 2 soirées « été punch » en 2017, 2018 et 2019 avec le Centre Social Aselqo Bolière et l'association Escale. De nombreux Sourciens sont venus participer à ces soirées. L'ADAGV a participé au comité de pilotage du renouvellement du Projet Centre Social de l'ASELQO Bolière.

## **Rencontres Régionales des associations de la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage (FNASAT Gens du Voyage) :**

L'ADAGV participe aux temps de rencontre des associations du réseau FNASAT, sur le Grand Ouest et au niveau national.

Nous avons collaboré au travail entre les réseaux FNASAT et FCSF qui a abouti en 2017 à une publication croisée des revues « Repères » et « Etudes Tsiganes » : « Gens du Voyage, des habitants ignorés », pour une meilleure prise en compte des familles du voyage sur les territoires au travers de l'agrément Centre social.

En 2018, l'ADAGV a participé au travail de renouvellement du projet fédéral, qui sera de nouveau retravaillé en 2021.

## **Rencontres au sein du réseau des Centres Sociaux :**

L'ADAGV participe à la vie des Centres Sociaux au niveau départemental. Notre structure a fait partie du réseau des Centres Sociaux du Loiret en 2017 qui s'est réuni afin, notamment, d'organiser une journée départementale des Centres Sociaux.

Le centre social ADAGV participe au groupe de travail SENACS et aux journées départementales AVS.

## **FAIRE PARTICIPER LE PUBLIC :**

La présence de notre structure sur le site de la Source depuis près de 35 ans nous apporte un vrai plus.

La majorité des familles qui stationne sur l'aire est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social, ce qui nous apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (nous connaissons les grands- parents et les parents, beaucoup de parents ont fréquenté l'ALSH quand ils étaient enfants...).

La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui nous permet d'avancer ensemble dans les projets. Elle nous permet de travailler la participation intergénérationnelle. Nous pouvons néanmoins distinguer la participation aux projets de la participation aux instances. En effet, si les habitants sont parties prenantes des actions du Centre Social, et malgré notre accompagnement, ils ne siègent pas dans les lieux de représentation (conseil d'administration ou comité des usagers).

La notion de représentation, singulière chez les voyageurs (on peut parler pour son groupe familial mais pas pour l'ensemble des voyageurs), peut expliquer cette situation.

Toutefois 3 groupes d'habitants sont organisés pour faire vivre des projets au sein du Centre Social : les enfants de l'ALSH et les +18 ans (voir plus haut) ainsi que les femmes.

**Le groupe femmes** se réunit une fois par trimestre en session « pilotage » afin de réfléchir et proposer des projets : des ateliers (cuisine, esthétique, estime de soi, papiers...), des soirées, des sorties et leur implication dans l'organisation des manifestations festives du centre Social.

Sur les années 2017, 2018 et 2019, le groupe s'est mobilisé autour de plusieurs actions collectives. Ces activités, pédagogiques et/ou festives, ont permis de créer du lien social entre les participantes.

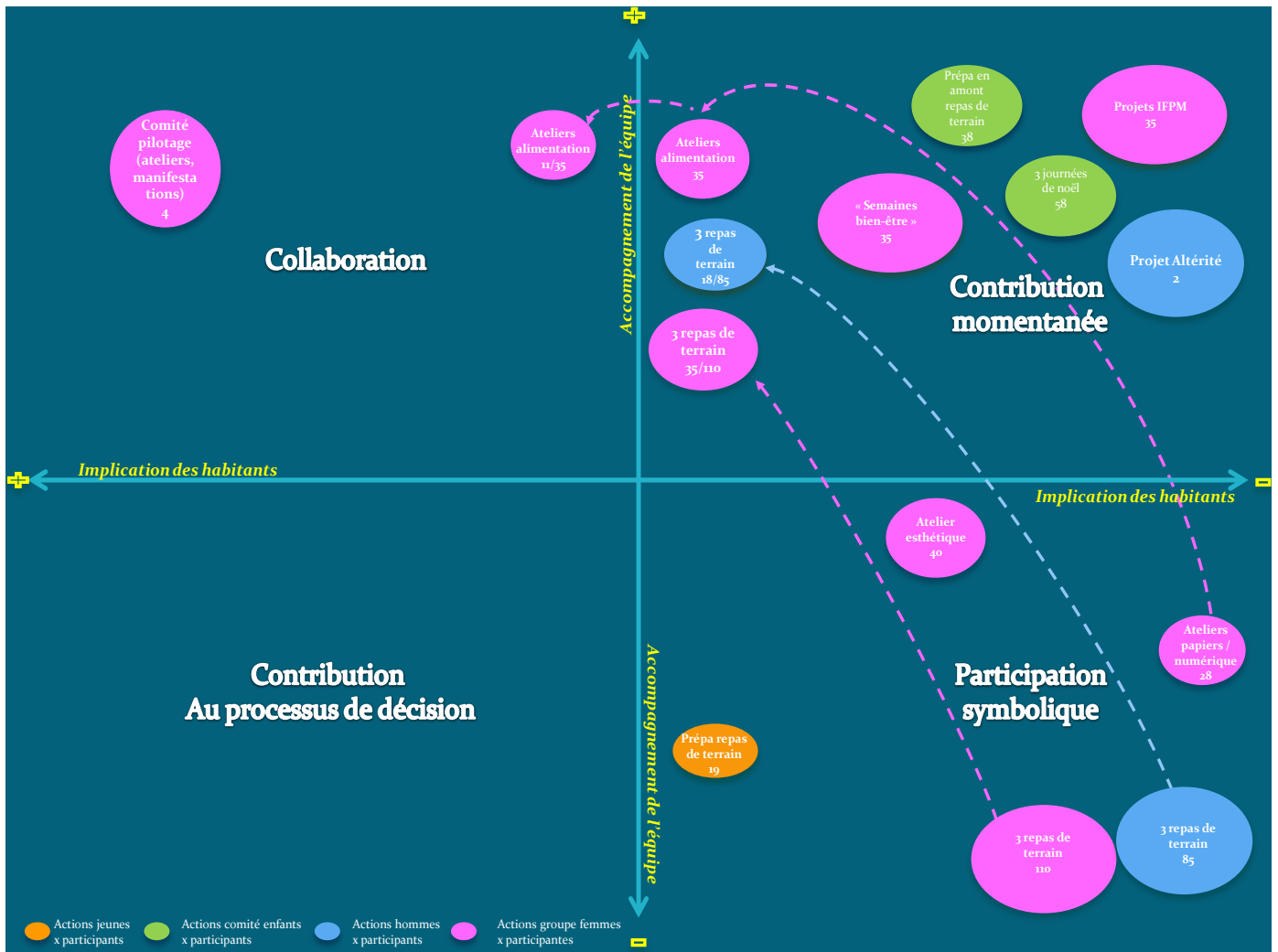
- Des ateliers « **esthétique et bien-être** » pour les femmes et pour les séniors ;
- Des projets « **Santé** » en partenariat avec des groupes d'étudiantes infirmières : des diagnostics, des propositions, des rencontres sur 2017, 2018 et 2019.
- Des ateliers de « **Gym bien-être** »
- Des sorties à Center-Parc
- Des ateliers « **cuisine** » en partenariat avec l'ADAPEI
- Des ateliers « **bio** » : fabrication de produits esthétiques
- Une sortie à Chambord



Nous présentons ci-après un outil qui permet de mesurer l'état de la participation en tenant compte de 4 niveaux d'échelle :

- **La participation symbolique** : c'est le 1<sup>er</sup> degré de la participation. On est présent, on « consomme » (une activité par exemple) mais on ne prend pas part à l'organisation.
- **La contribution momentanée** : on participe sur une courte durée à une activité ou à un projet collectif.
- **La collaboration** : acte de travailler ensemble pour atteindre un objectif. C'est une collaboration permanente, régulière avec prise de responsabilité.
- **La contribution au processus de décision** : à ce niveau on participe et on prend part aux décisions.

Cette matrice met en évidence la taille des groupes de personnes, le niveau de leur implication et le degré d'accompagnement de l'équipe.



Nous pouvons constater que la participation des différents groupes peut s'observer dans 3 des 4 niveaux. Seul le niveau de contribution au processus de décision n'existe pas.

Le « groupe femmes », à travers son comité de pilotage et un atelier, participe au niveau de collaboration.

2 hommes ont participé à un projet sur l'altérité en contribution momentanée.

Nous observons également des courbes de progression de la participation, de symbolique à momentanée puis à la collaboration : pour les ateliers du groupe femmes et le repas de terrain.

## FAIRE CONNAITRE LE PUBLIC SUR LE TERRITOIRES :

### La médiation culturelle :

#### L'exposition « Fara Ketene »

Créée en 1976, l'Association Départementale Action pour les Gens du Voyage, a fêté ses 40 ans.

Différents artistes ont photographié des moments de vie des familles qui ont accompagné la route de l'association. 40 clichés retraçant cette histoire commune ont été sélectionnés. En 2017, l'exposition a voyagé sur l'agglomération Orléanaise :

- à l'espace Georges Sand de Chécy
- à l'ESPE Centre Val de Loire à Orléans
- à l'ASELQO ste Beuve d'Orléans la Source
- à la Bibliothèque des Jacobins de Fleury les Aubrais
- au festival « échappez-vous » de la Chapelle St Mesmin

Le public et l'équipe souhaite réaliser d'autres actions de médiation pour aller vers les autres.

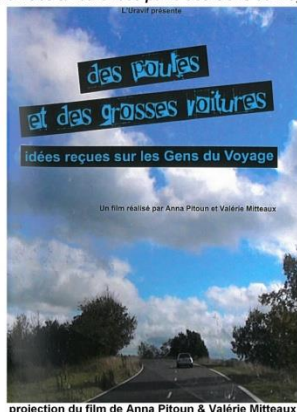


## La Biennale d'Architecture d'Orléans

Le FRAC Centre Val de Loire organisait en 2019 la 2<sup>e</sup> édition de la Biennale d'Architecture, la thématique était « nos années de solitude ».

L'ADAGV, comme d'autres structures luttant contre l'isolement, a été invitée afin d'organiser 2 soirées « projection/débat » au FRAC autour des réalités de vie du public et de nos actions.

MERCREDI 11 DECEMBRE 18H30  
"Points de vue"  
Le hall des turbulences parle des Gens du Voyage



projection du film de Anna Pitoun & Valérie Mitteaux  
Débat animé par Nara Ritz



MERCREDI 13 NOVEMBRE 18H30  
"Points de vue"  
Le hall des turbulences parle des Gens du Voyage



projection du film de Jérôme Couroucé



Lors de ces différentes manifestations, le public présent nous alerte sur le faible rayonnement de notre association, sur le manque de visibilité de notre structure et sur leur difficulté à trouver des informations quant à nos actions.

## Les partenariats avec les Centres de Formation

L'ADAGV travaille régulièrement et ponctuellement avec des écoles et centres de formations professionnelles pour apporter son expertise dans les programmes.

Sur la période nous avons travaillé avec l'ERTS, l'IFPM, l'INSPE...

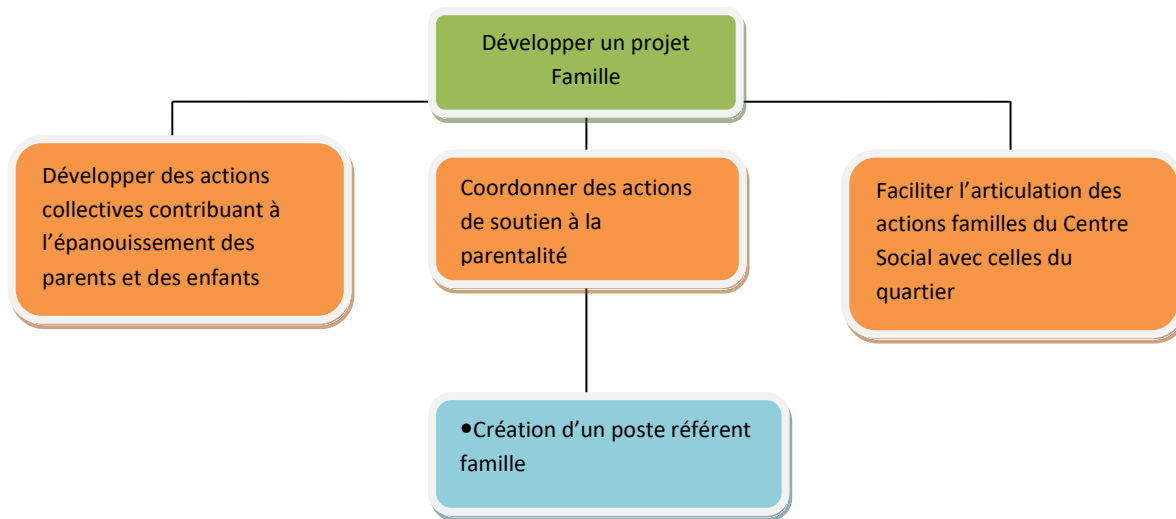
## La visibilité du Centre Social sur son environnement

En 2017 un chantier participatif (ALSH, Groupe + 18 accompagnés d'un artiste) a réalisé un ensemble de fresques autour du Centre Social. Le résultat donne une visibilité du lieu sur le quartier.





### 3) 3<sup>ème</sup> orientation : Développer un Projet famille



Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP.

Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles.

Elle travaille en collaboration avec les animateurs et travailleurs sociaux de la structure, ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et de travailler à la cohésion sociale et à l'insertion des familles sur le territoire.

La référente famille construit un plan d'action, à partir des constats et des problématiques repérées, en lien avec les acteurs du Centre Social (salariés, familles et partenaires) et dans la continuité des actions existantes. Ces actions peuvent être sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

Depuis septembre 2017, la référente a mis en place des temps hebdomadaires d'accueil famille pour définir des projets. Elle s'appuie sur le « groupe femmes » pour faire vivre les actions.

Des **actions régulières** ont émergé grâce à ces instants : le partenariat avec la crèche « la chocolatine », l'accueil parents / enfants, les ateliers santé (voir plus haut).

Ces temps ont permis de faire émerger des **actions ponctuelles** :

- sorties familles
- ateliers alimentation
- soirées familles
- loto
- Carnaval ou régulières



Loto en famille 2018



Concours Meilleur patissier 2019



Noël en famille 2018



Loto en famille 2017



Sortie famille 2017



Atelier en famille 2017



Sortie famille 2019



Ateliers cuisine en famille 2019

Sur l'année 2020 la référente famille n'a pas pu mettre en place de temps d'accueil collectif à partir du mois de mars (application des directives, réticence des familles...).

Elle a porté son action sur des temps quotidiens de prévention et d'information liés à la covid à destination des familles, en lien avec les équipes des pôles accueil, social et animation.

Elle a accompagné les différentes phases qui se sont succédées depuis le mois de mars :

- l'information et l'explication des directives gouvernementales, les phases de confinement, de déconfinement, de couvre-feu...
- la recherche (en lien avec l'ARS et la DDETS) et la distribution de masques
- l'accompagnement lors des campagnes de tests et de vaccination
- maintenir le lien social et lutter contre l'isolement

#### 4) Que doit-on retenir ?

L'évaluation montre une forte **augmentation d'orientation** de personnes vers **le pôle social** alors qu'elles ne sont pas domiciliées à l'ADAGV : des personnes qui sont **présentes sur le département du Loiret**, dont l'élection de domicile est auprès d'un CCAS et qui ne trouvent pas localement d'interlocuteur et/ou sont orientées par des organismes qui nous méconnaissent.

Depuis la crise sanitaire, nous constatons une forte **chute des inscriptions et de la fréquentation scolaire** pour une grande partie des familles. Depuis septembre 2019, l'Education-Nationale ne missionne plus un poste de Coordination du Dispositif Départemental de Scolarisation des Enfants du Voyage. L'absence de coordination, élément moteur de l'action partenariale explique aussi la baisse d'inscription des enfants dans les écoles.

Nous constatons que nous travaillons sur la **fracture numérique** à travers plusieurs actions : l'accompagnement social global, l'accompagnement professionnel, l'atelier numérique et l'accueil libre. Comment organiser ces actions pour avoir encore plus d'impact ?

**L'ouverture sur le quartier** se vérifie de plus en plus sur les actions de l'ALSH, de la référente-familles, sur l'organisation et la co-organisation de manifestations sur le territoire et par la participation aux instances du quartier.

**La participation du public** est au centre de nos pratiques (groupes enfants, groupe femmes) mais n'est pas encore valorisée en une participation aux instances de l'association (Conseil d'administration). Les nouveaux membres du Bureau de l'ADAGV (2020) ont pour objectif cette participation effective et régulière.

**La santé** a également été au centre de nos pratiques (ateliers, campagne de vaccination, accompagnements covid...).

**L'invisibilité de l'association** est ressortie de cette évaluation. Nous avons constaté l'attente du public et des partenaires d'un lieu ressource départemental.

# DIAGNOSTIC PARTAGÉ PARTICIPATIF

Le contexte dans lequel s'est déroulée notre démarche diagnostic, notamment en ce qui concerne le recueil des données chaudes, a complexifié notre travail. En effet, notre principale difficulté a été « la rencontre » avec les usagers. Entre confinement et « jauge » de sécurité rien n'a été simple, bien au contraire. Ainsi, nous n'avons pas pu mettre en place des temps collectifs, comme nous l'avons toujours fait, pour sonder notre public.

## 1) Les étapes de la construction du DPP

### Septembre/octobre 2020 :

#### 11 Septembre

Réunion de l'ensemble de l'équipe du Centre social, elle a permis de définir 2 groupes de travail pour la réalisation de notre diagnostic partagé participatif. Le premier **groupe (A)** a pris en charge *l'évaluation* du précédent projet ainsi que le *recueil des données froides*. Le second groupe (**B**) a eu pour tâche *le recueil des données chaudes*.

Avant de commencer la construction des outils et leur diffusion, l'équipe a fait le choix d'aborder le contenu des questionnaires en interrogeant les panels sur leurs *différentes manières d'utiliser les services de leur Centre social*, notamment sur *leurs interactions* avec ces mêmes services. Ainsi, nous évitons le questionnaire de satisfaction qui, dans son analyse, pouvait parfois manquer de substance.

#### 18 Septembre

Le groupe (**B**) a commencé à réfléchir sur les outils à utiliser (questionnaires, guide d'entretien...) : *comment les utiliser* ? (entretiens individuels, informations collectives...), *à destination de qui* ? (panels à interroger). Le choix s'est porté sur **5 panels** de personnes: le groupe des **6/11 ans**, le groupe des **12/17 ans**, le groupe **femmes**, un panel « **tout public** » et un panel **partenaires**. Concernant l'outil et eu égard aux difficultés liées à l'illettrisme d'une grande partie de nos usagers, notre choix s'est porté sur le « guide d'entretien ». En effet, cet outil permet de pouvoir reformuler les questions et d'en faciliter la compréhension en présence des personnes. Pour le panel partenaires, le questionnaire a été privilégié.

#### 30 septembre au 16 octobre

Le groupe (**B**) s'est divisé en sous-groupes afin de réaliser les outils à soumettre aux différents panels. Chaque sous-groupe était composé de professionnels en lien avec leur service (*accueil, pôle social, CLSH/pôle animation*). En raison du contexte sanitaire, les usagers du Centre social ont été sondés individuellement.

Quant aux *Partenaires*, le questionnaire leur a été adressé par mail.

#### 09 octobre

Rencontre entre le groupe (**A**) et le groupe (**B**) pour faire le point sur l'avancée des travaux de chacun.

## Octobre/novembre 2020 :

### 23 octobre

Le groupe (B) dans son ensemble a travaillé sur la mutualisation et la finalisation des questionnaires tous panels confondus.

### 06 novembre

Rencontre entre le groupe (A) et le groupe (B) pour présenter la progression des travaux de chacun. Validation des questionnaires par l'ensemble de l'équipe du Centre social. Mise en place d'un échéancier pour établir la période sur laquelle va courir le recueil des données chaudes auprès des différents panels.

## Novembre/ décembre 2020 :

### 16 novembre au 10 décembre

Période choisie pour sonder nos différents panels. Les questionnaires ayant été définis par service, les salariés de chaque pôle concerné ont été amenés à interroger les usagers. Notre objectif n'a, hélas, pas pu être atteint dans la mesure où, en raison du deuxième confinement, peu de personnes ont pu être interrogées sur cet intervalle.

### 11 décembre

Temps de rencontre pour l'ensemble de l'équipe afin d'établir une nouvelle période pour sonder les personnes composant nos panels. L'équipe a décidé de prolonger cette période jusqu'à fin janvier 2021.

## Janvier/février/mars 2021 :

### 15 janvier

Temps de rencontre pour l'ensemble de l'équipe afin d'évaluer le travail en cours et permettre des réajustements.

### Mi-février à fin mars :

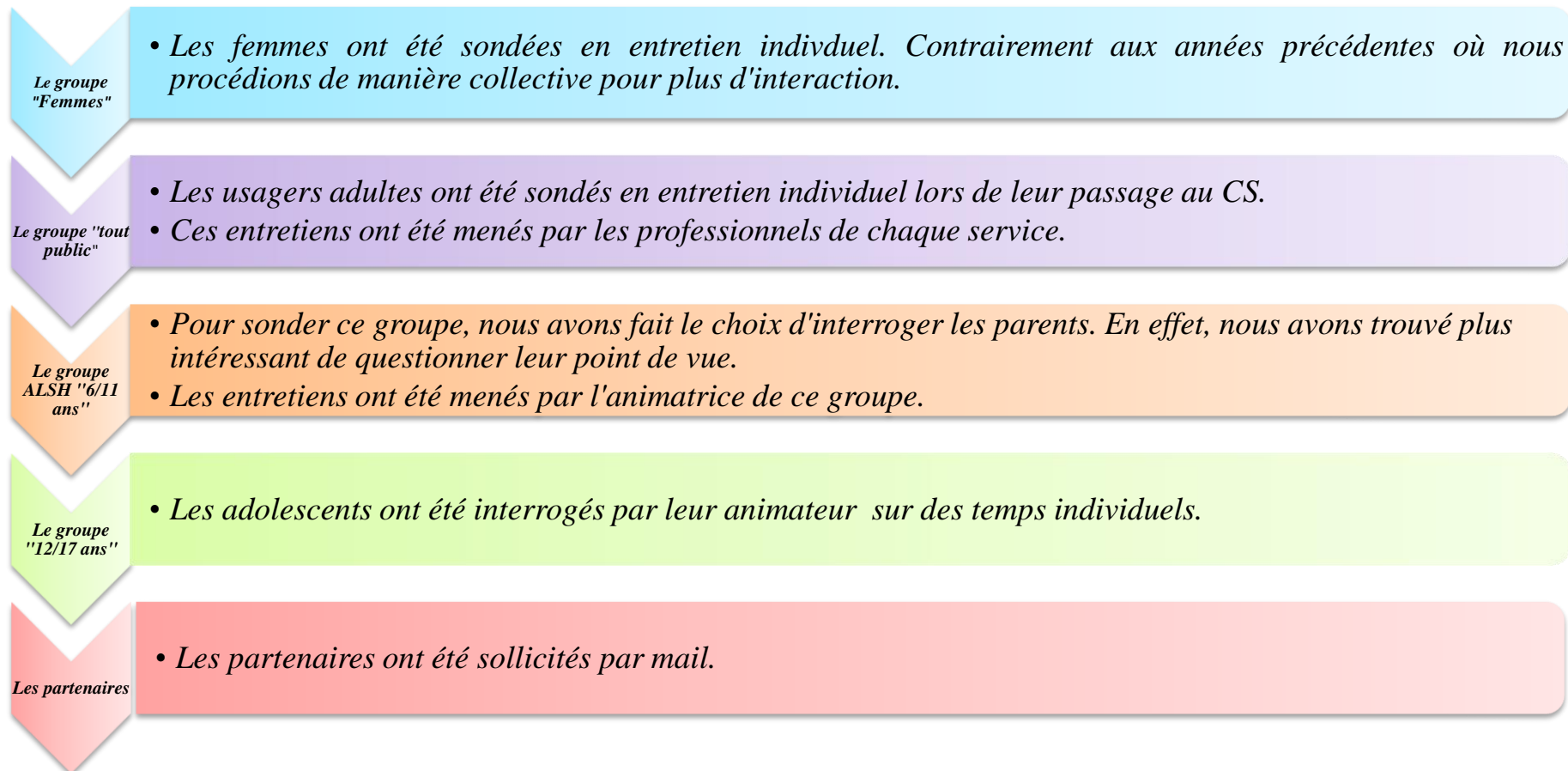
Temps du dépouillement des questionnaires tous panels confondus. La durée de cette phase peut paraître longue, mais elle tient compte d'une charge de travail très importante pour nous (obligations de service vis-à-vis de notre public, équipe en sous-effectif sur cette période...), le tout dans un contexte sanitaire très contraignant pour tous.

## Avril/mai 2021 :

Analyse des données et confrontation avec les données froides.

## 2) Recueillir la parole de notre public et de nos partenaires

❖ Au total **72 personnes** ont été interrogées sur l'ensemble de nos panels.

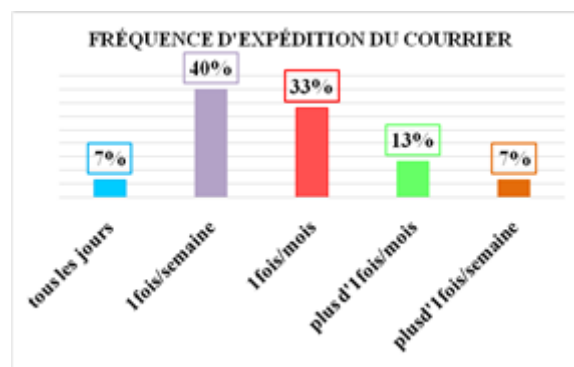
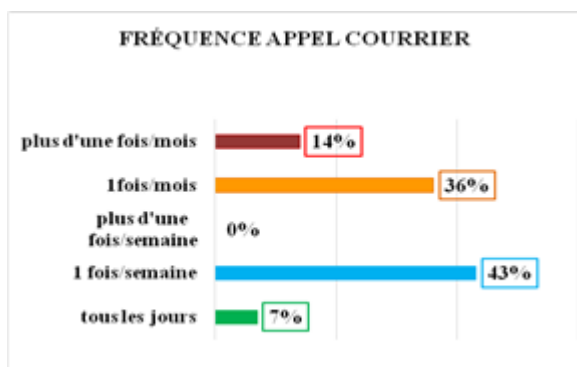


### 3) Dépouillement et analyse des données chaudes

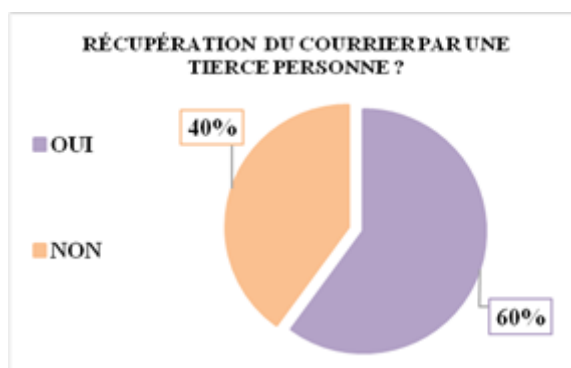
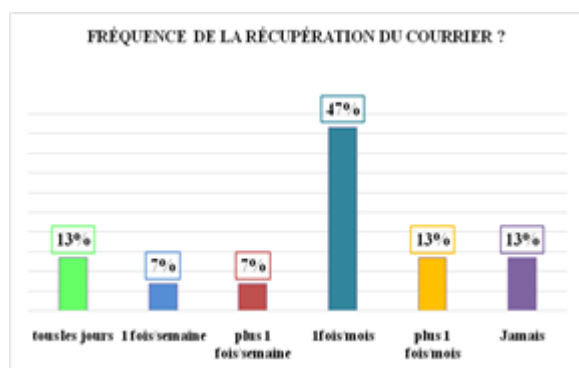
Avant de pouvoir développer cette partie, il est essentiel de comprendre les difficultés, liées au contexte sanitaire, avec lesquelles s'est déroulé le recueil de la parole de nos usagers. En effet, la présence de notre public sur notre Centre social a été fortement perturbée par les restrictions d'accès et de présence dans nos locaux (confinement, limitation des déplacements...). De plus, les familles ont elles-mêmes, par prudence et par peur, fait le choix de limiter leurs déplacements. Ainsi, pour toutes ces raisons nous n'avons malheureusement pas été en mesure de sonder plus de personnes et ce, malgré un ajustement de notre part concernant la durée initiale pour les consulter; ce qui a donné, à toute l'équipe, un sentiment de frustration jamais ressenti auparavant. Bien entendu l'ensemble des résultats de notre sondage se trouvent en annexe.

#### L'Accueil/Courrier

**15 personnes** (53% de femmes/47% d'hommes) ont pu être interrogées. **80%** d'entre elles sont dans la tranche **26/45 ans**. Ces personnes sont, soit en activité non salariée (33%), soit à la retraite (27%), soit sans activité (40%). Elles sont, pour près de la moitié, en couple, avec des enfants (47%) et pour la majorité d'entre elles, stationnent en dehors de la métropole Orléanaise (67%). Elles appellent en moyenne 1/semaine pour leur courrier (43%) et sa réexpédition est demandée à peu près à la même fréquence (40%).

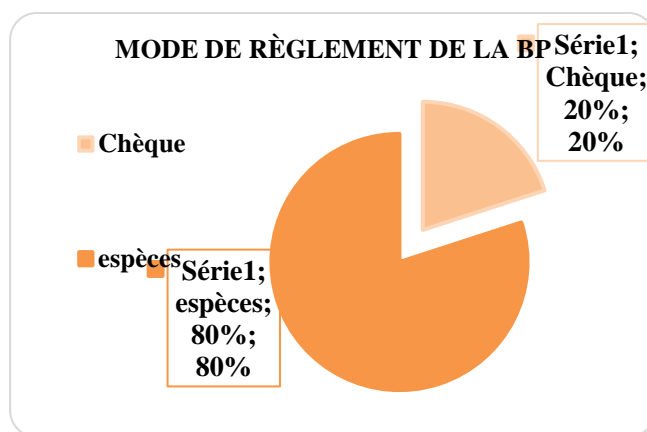
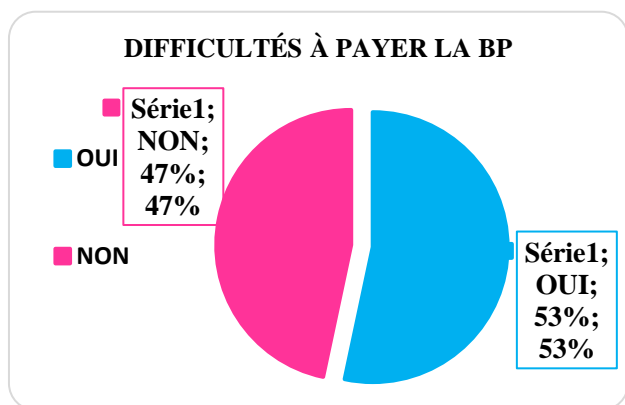


47% viennent récupérer leur courrier sur place ; parmi elles, 60% récupèrent le courrier des boîtes postales de leurs proches. Ainsi, des déplacements inutiles sont évités, surtout lorsque les personnes se trouvent être en stationnement dans un même secteur géographique.



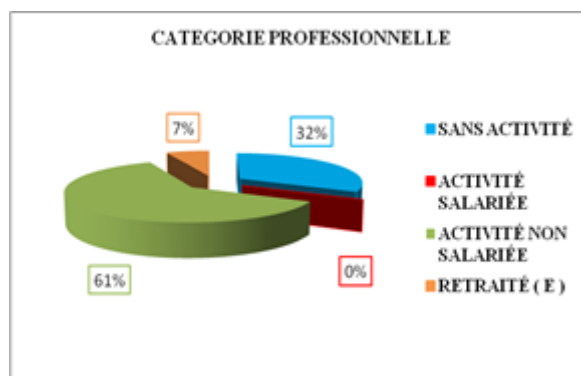
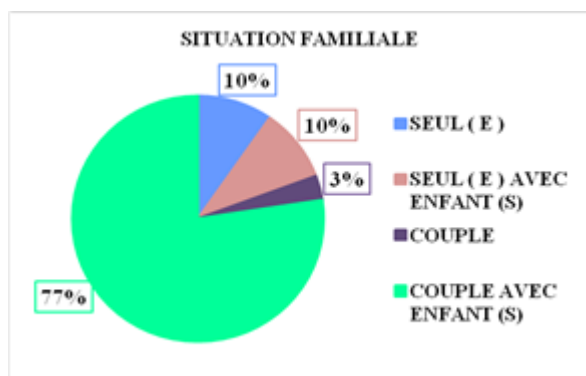
53% des personnes interrogées disent rencontrer des difficultés à récupérer leur **LRAR** en raison de leur absence lors de la remise du pli. Cependant, notre service courrier a tenu compte de cette difficulté. Au moyen d'une procuration et de la copie de la pièce d'identité, il nous est possible de les représenter, en leur absence, auprès du facteur. Concernant la réception des colis, 60% des personnes préfèrent indiquer une autre adresse de réception pour plus de facilité. En effet, la réexpédition des colis vers une autre adresse est soumise à de nouveaux frais de réexpédition que ni les personnes, ni notre service ne peuvent assumer. 53% des personnes

disent rencontrer des difficultés pour payer leur **BP** en un seul règlement ; parmi elles, **40%** souhaitent effectuer un règlement en 2 ou 3 fois pour plus de facilité et **80%** d'entre elles règlent en espèces la cotisation de leur **BP**.

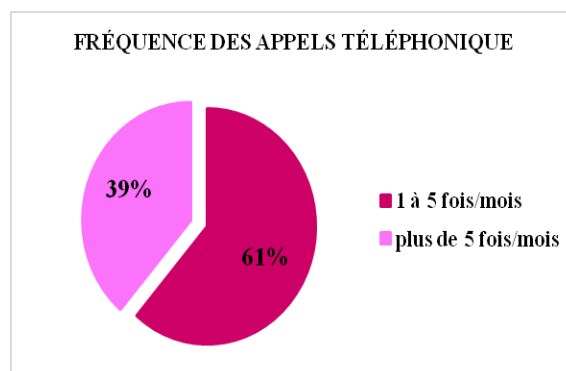
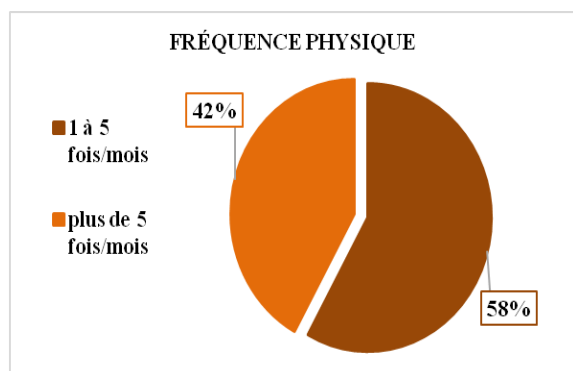


### Le Pôle social

**31 personnes** (42% de femmes/58% d'hommes) ont pu être interrogées en rapport avec des démarches liées au service social. **65%** représentent la tranche **26/45 ans** et **23%** celle des **46/65 ans**. **77%** de ce panel est en couple, avec enfants. Parmi ces personnes, **61%** exercent une activité non salariée contre **32%** sans activité.



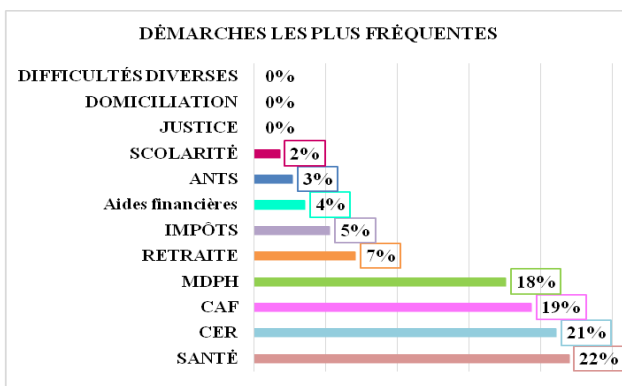
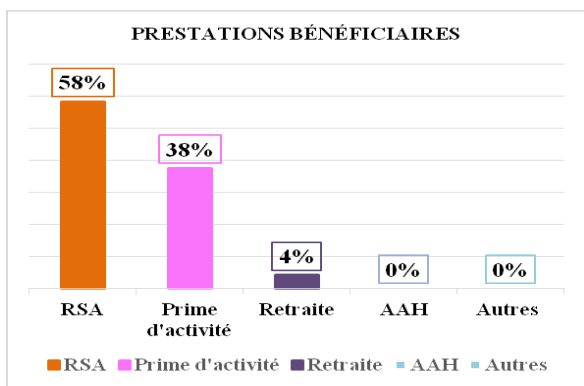
Parmi ces personnes, **90%** sont domiciliées à l'**ADAGV**. Cependant, **58%** stationnent hors Métropole Orléanaise, nécessitant parfois un long trajet pour pouvoir faire leurs démarches administratives, avec une fréquentation physique de **1 à 5/mois** pour **58%** et **plus de 5/mois** pour **42%**. Concernant les démarches téléphoniques, la fréquence est de **1 à 5/mois** pour **61%** des personnes et pour **58%** d'entre elles, elle dépasse les **5/mois**.



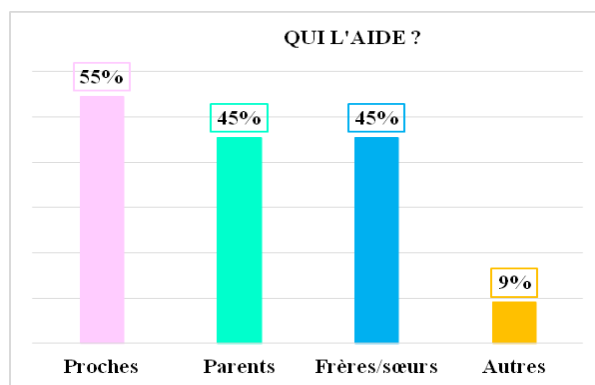
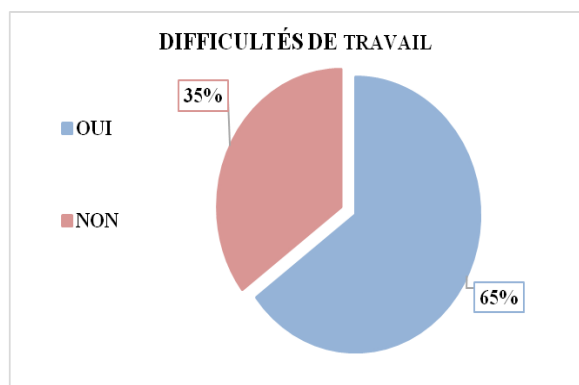
La grande majorité des personnes vient au service social dans le cadre de l'accès aux droits (**63%**). **54%** d'entre elles sont bénéficiaires du **RSA**, avec une prime d'activité pour **35%** d'entre elles. Les démarches les plus



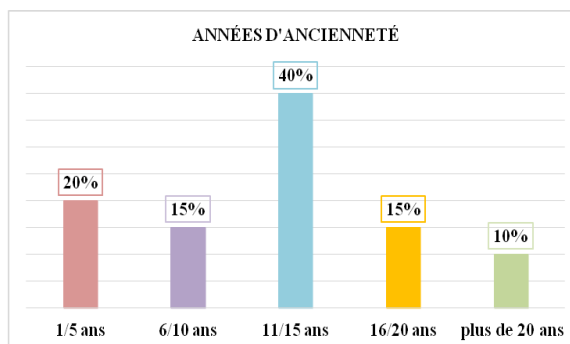
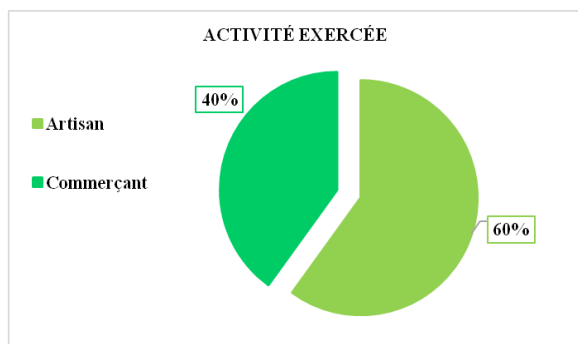
fréquentes ciblent la santé, les prestations sociales (*CAF, CER, retraite, AAH...*) mais aussi l'accès à la scolarité (*CNED*).



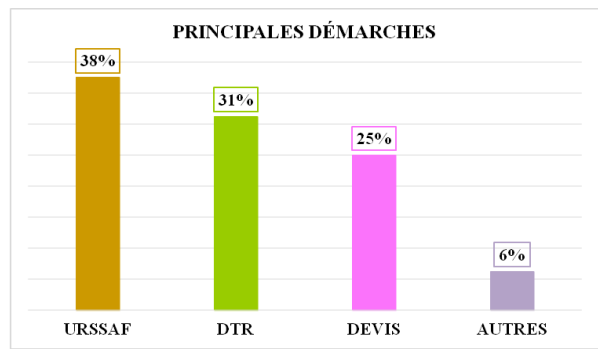
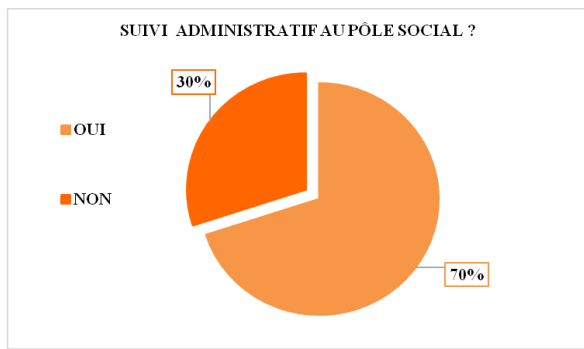
Dans l'ensemble, les personnes disent rencontrer peu de difficultés pour scolariser leurs enfants. Il s'agit surtout d'une scolarisation à distance. En effet, **65%** de leurs enfants sont inscrits au **CNED**. Il semble qu'une majorité d'entre eux (**65%**) rencontre des difficultés dans la gestion de leur travail, celui-ci nécessitant une certaine autonomie que leurs enfants n'ont pas forcément acquise. L'aide aux devoirs, quand elle est possible, est, dans la majorité des cas, faite par l'entourage proche (**95%**).



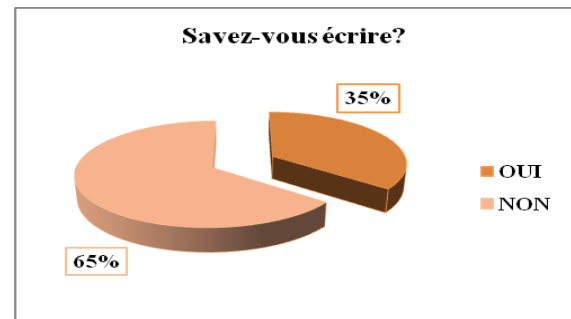
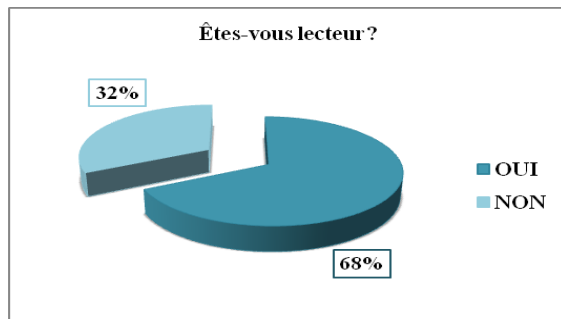
Dans le cadre de leur activité professionnelle, les personnes exercent pour la majorité d'entre elles une activité non salariée alors que seulement **10%** sont salariées. Cette activité concerne soit l'artisanat (**60%**) soit le commerce (**40%**) avec une ancienneté de plus de **10 ans** pour **65%** et de moins de **5 ans** pour **20%**. Concernant les durées d'ancienneté de l'activité, on peut voir, d'une part que pour une majorité d'entre elles, les personnes tentent de maintenir leur activité professionnelle malgré les difficultés qu'elles peuvent être amenées à rencontrer (concurrence, contexte économique peu favorable...), d'autre part concernant l'ancienneté plus courte (**1/5 ans**) il s'agit là d'une volonté pour les plus jeunes de rentrer dans la vie active en suivant la voie professionnelle ouverte par leurs aînés.



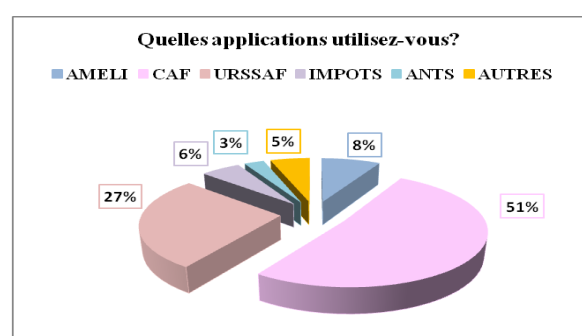
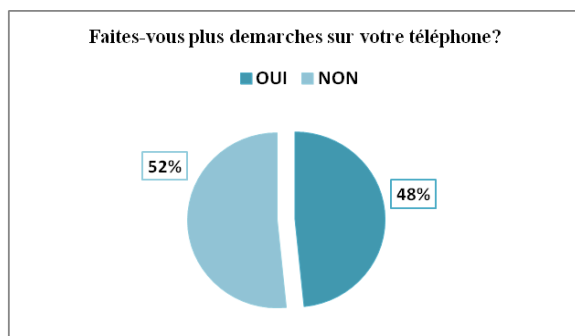
Ainsi, pour **80%** des personnes, l'activité professionnelle a été créée avec le soutien de l'**ADAGV**, avec le maintien d'un suivi des démarches administratives inhérentes à leur activité pour **70%** d'entre elles



Dans la gestion et le suivi administratif, les personnes interrogées semblent se familiariser au numérique de manière progressive et ce, au regard de leurs difficultés liées à la compréhension des démarches administratives pour une grande partie de notre public. Ainsi, même si **68%** d'entre elles disent savoir lire, il apparaît qu'elles sont **65%** à ne pas avoir la maîtrise de l'écriture. Pour pallier cette difficulté dans l'écrit, les personnes recherchent un soutien auprès de notre service social (**58%**) mais sont aussi en capacité de faire appel à leurs proches (**36%**) ou à d'autres services que le nôtre (**6%**). Pour les **35%** qui disent savoir écrire, il s'agit surtout pour eux de savoir remplir certains formulaires au moyen d'un modèle.



En poursuivant sur ce volet de l'autonomie, on peut voir qu'à la question « *Avez-vous accès à internet ?* », **65%** des personnes interrogées ont répondu « *OUI* ». Cette accessibilité est rendue possible, pour une très grande majorité, grâce à leur *Smartphone*. Aussi, les personnes ont-elles pu installer, avec le soutien de notre service ou de proches, différentes *applications* nécessaires à la *gestion* de leur *activité* ou de leurs *prestations sociales*. Ainsi, notre service constate une réelle *progression* dans la *volonté* des personnes de tenter de faire les démarches via les applications de façon la plus *autonome* possible.

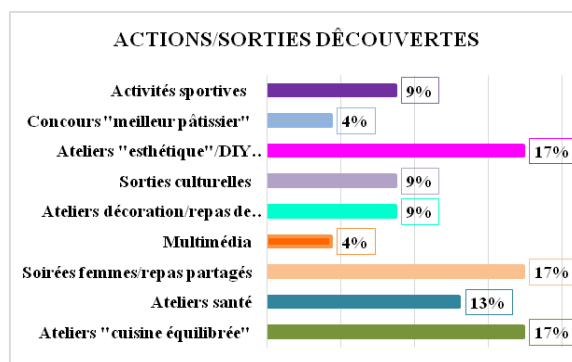
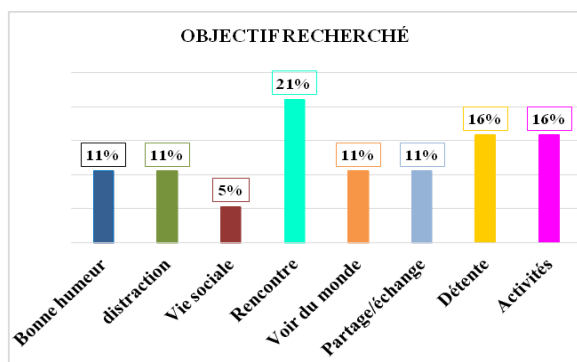


## Le groupe Femmes

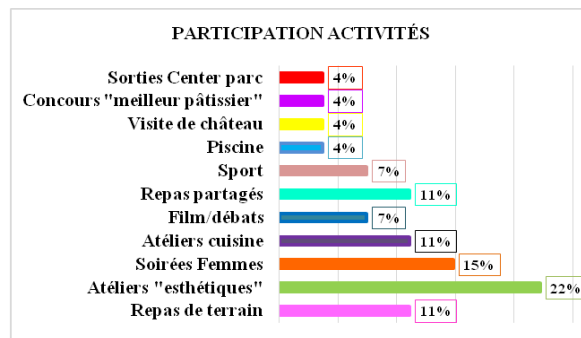
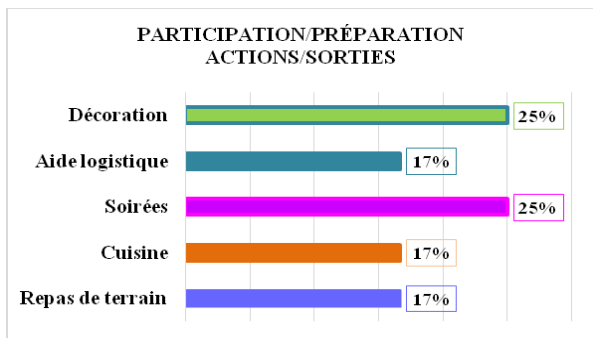
**7 femmes** ont pu être interrogées sur leur ressenti et leur rapport au Centre social. Il ressort que **71%** d'entre elles ont entre **26/45 ans** et **57%** sont en *couple avec enfants*. À la question « *Que venez-vous chercher dans le groupe Femmes ?* » **21%** souhaitent faire des *rencontres*, **16%** pratiquer des *activités* et **11%** vivre du *partage* et de l'*échange*. Aussi, on peut en déduire que ce groupe reste un lieu confortant le lien social entre des femmes

qui, certes appartiennent à la même communauté, mais qui, malgré tout, ont besoin de se retrouver en dehors du groupe familial.

À la question « *Quelles sorties/actions vous ont permis de découvrir de nouvelles choses ?* » et à la lecture de leurs réponses, on peut voir que quelle que soit l'activité proposée, celle-ci représente une découverte pour elles.



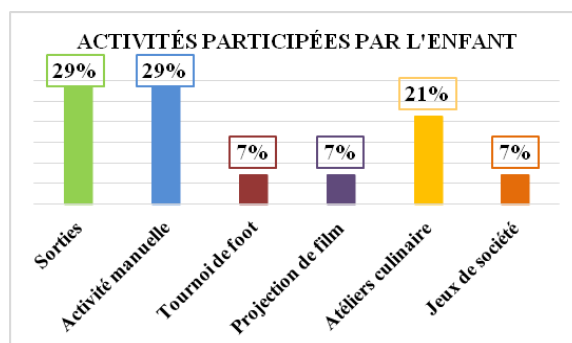
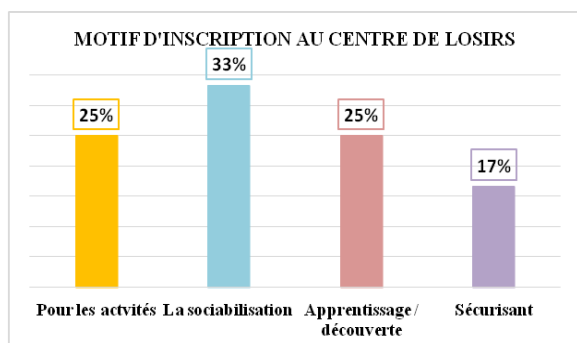
De plus, elles ont toujours à cœur de préparer, d'organiser et/ou de participer des activités.



Dans l'ensemble, ces femmes semblent satisfaites de ce qu'elles viennent chercher dans leur Centre social.

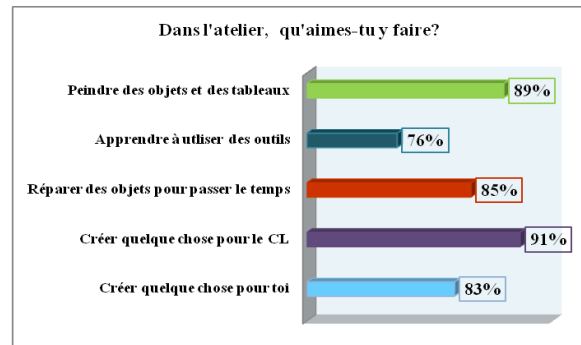
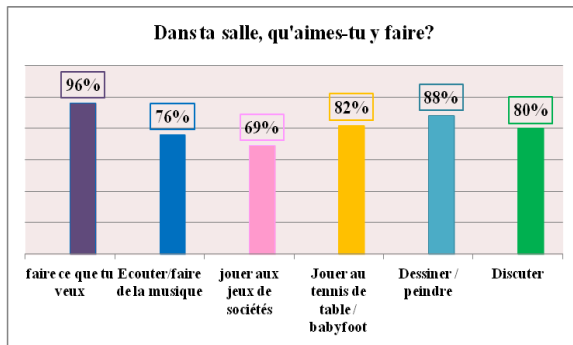
### L'ALSH 6/11 ans

4 personnes ont pu être interrogées dans une tranche d'âge de 26/45 ans. Les parents font le choix d'une présence sur l'aire d'accueil d'une durée comprise entre 3 et 6 mois. Cette durée permet aux enfants de mieux se familiariser avec les activités proposées et de s'y investir plus longuement. À la question « *Pourquoi inscrivez-vous votre enfant au Centre de loisirs ?* », 33% répondent pour la « *sociabilisation* ». Pour 25%, il s'agit d'y trouver des « *activités* » ou d'y faire des « *apprentissages* » de la « *découverte* ». 17% y voit un lieu « *sécurisant* ». Pour la totalité des personnes interrogées, leur enfant leur parle facilement de ce qu'il fait au sein de son groupe.

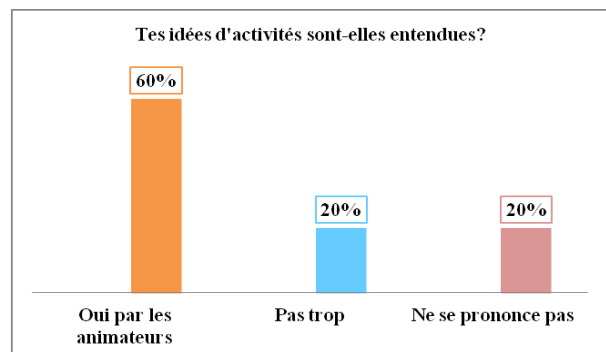
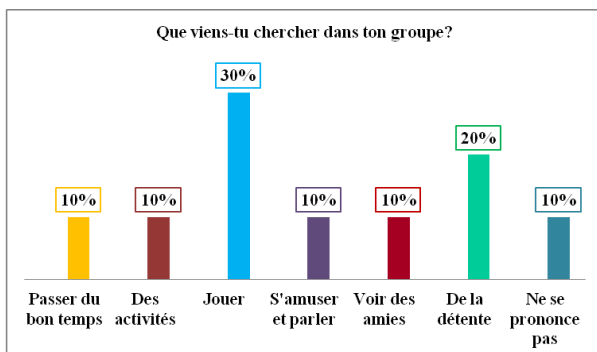


## ALSH 12/17 ans

10 jeunes âgés de 13 à 17 ans ont pu être interrogés sur ce groupe (4 filles/6 garçons). Ils semblent bien investir leurs différents espaces et s'impliquent dans les activités qui s'y déroulent.



Les jeunes montrent qu'ils savent se positionner quant au « *savoir vivre ensemble* » et sur les « *connaissances des règles de vie* ».



« Si tu devais changer quelque chose dans ton groupe, ce serait quoi ? »

Les filles	
La place des filles	20%
Plus d'activités en commun	10%
Les garçons	
Moins de majeurs dans la salle	10%
Moins de bruit	10%
Réponse Mixte	
Ne rien changer	50%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

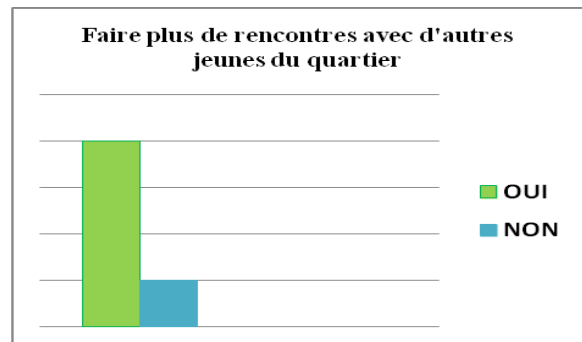
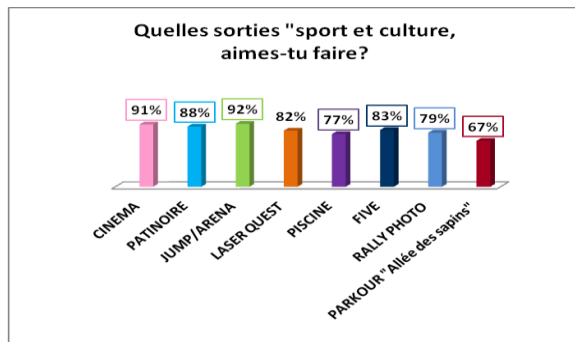
Quels projets/envies a-t-on de 12 à 14 ans ?

Les filles	
S'amuser, faire des jeux, être en groupe	
patinoire/Jump/laser Quest	
Ne se prononce pas	
Les garçons	
Tournoi de foot	
Pêcher	
Faire de la moto	
Se promener	
Aller travailler / être dans le centre	
Rester comme ça	

Quels projets/envies a-t-on de 15 à 17 ans ?

Les filles	
Passer le temps	
Ne sais pas	
Les garçons	
Être dans le centre après avoir chiner	
Fréquenter et avoir le code	
Faire de la guitare	
Sortie moto	
On ne joue plus à cet âge	
Je ne sais pas	

Quant aux activités pratiquées en dehors de leur Centre social, on peut noter qu'un certain équilibre semble guider leurs préférences dans le choix des sorties/activités sportives/culturelles. Les jeunes souhaitent pouvoir aller plus vers l'extérieur que ce soit dans le cadre de visites de lieux (**100%**) ou de rencontres avec d'autres jeunes du quartier (**80%**).



Les jeunes, dans leur ensemble, voudraient apporter certaines améliorations quant aux activités et pratiques au sein de leur centre de loisirs. Au regard des réponses apportées à la question « *Comment imaginez-vous votre centre de loisirs ?* »

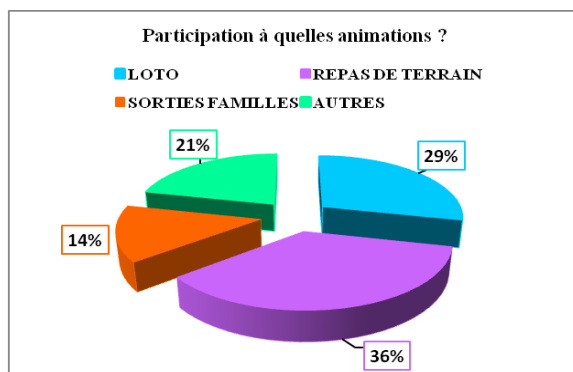
<b>Les garçons</b>	
<i>Fabriquer des articles de pêche soi-même</i>	
<i>Pas d'idées, il y a beaucoup de choses ici</i>	
<i>Décorer notre salle sur le thème de la pêche</i>	
<i>FUTSAL et BASKET entre nous</i>	
<i>Une PlayStation à disposition permanente avec un ordinateur</i>	
<i>Je ne sais pas, c'est déjà bien comme ça</i>	
<i>Accès au Centre dès 5 ans</i>	
<b>Les filles</b>	
<i>Assurer plus de calme</i>	
<i>Une école sur place, apprendre des choses</i>	
<i>Plus d'activités en groupe</i>	
<i>Installation de la WIFI et un bon ordinateur</i>	
<b>Réponse mixte</b>	
<i>On voudrait voir le centre social sur les réseaux sociaux...</i>	
<i>On ne peut pas montrer à nos cousins/copains tout ce qu'on fait ici... Et ça manque quoi !...</i>	

À la question « *À partir de quel âge, les ados ne viennent plus au centre de loisirs ?* », la majorité répond « à partir de 17 ans » (**60%**). Ainsi, ils semblent définir cet âge comme étant celui du « passage » à l'âge adulte en redéfinissant la place et le rôle de chacun/chacune.

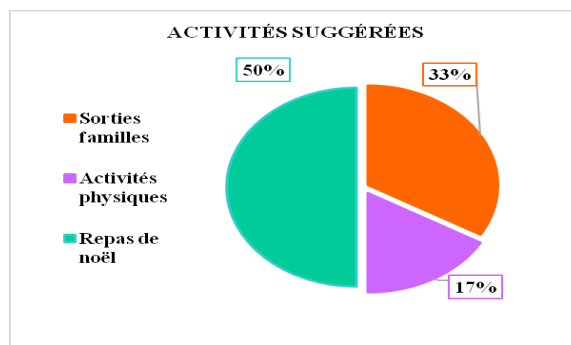
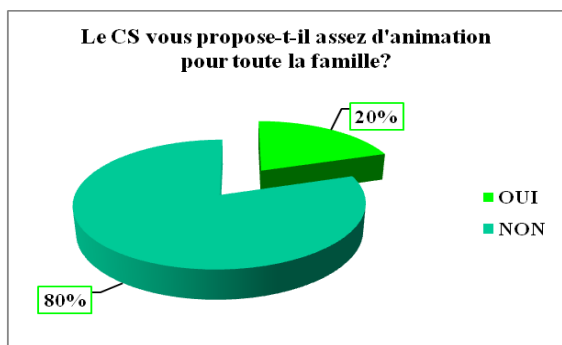
<b>À partir de quel âge les adolescents ne viennent plus au CL ? Pour quelles raisons ?</b>	
<i>À 17-18 ans car ils traînent</i>	<b>10%</b>
<i>À partir de 15 ans car ils sont trop grands. Ils font de la place aux petits</i>	<b>10%</b>
<i>17-20 ans quand ils sont trop vieux. Les garçons travaillent et les filles restent sur la place</i>	<b>60%</b>
<i>Ne se prononcent pas</i>	<b>20%</b>

## L'animation globale

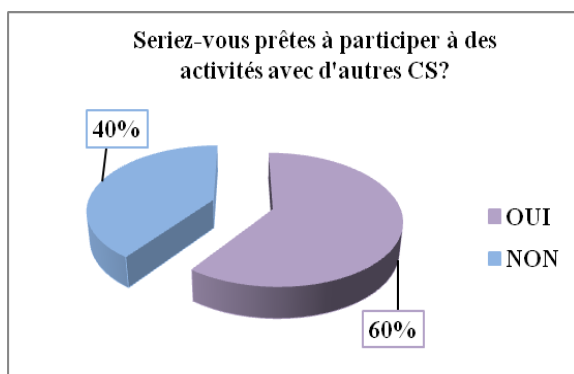
5 personnes ont pu être interrogées, toutes des femmes. Elles appartiennent à la tranche d'âge **26/45 ans**, sont **en couple avec des enfants** et stationnent sur l'aire d'accueil de la Source. Ces personnes disent avoir participé, à un moment ou un autre, à une manifestation intergénérationnelle organisée par le centre social.



Cependant, il semble qu'une majorité d'entre elles souhaitent élargir le choix des suggestions dans le cadre de ces manifestations (**80%**).



Lorsqu'elles sont interrogées sur une éventuelle **participation à des activités avec d'autres CS**, **40%** d'entre elles disent ne pas être prêtes pour la faire, par manque de confiance.



<b>NON (40%)</b>
<i>Ne veut pas me mélanger, pas à l'aise</i>
<i>Rester entre voyageurs</i>
<b>OUI (60%)</b>
<i>Pour faire de nouvelles rencontres</i>
<i>Cela pourrait être intéressant et ça change</i>

Nonobstant, une majorité d'entre elles se disent prêtes à participer à des activités avec d'autres CS, démontrant ainsi une volonté d'ouverture de leur part vers l'extérieur (**60%**).

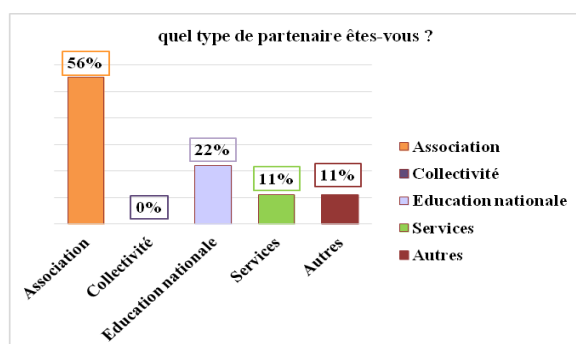
Malgré tout, les personnes interrogées semblent trouver dans leur participation à ces manifestations, un certain intérêt voire de la satisfaction pour l'ensemble de la famille.

<b>Que vous apportent ces activités/manifestations d'un point de vue personnel?</b>	
Rencontrer d'autres personnes	3
Détente/bien-être	2
Du bonheur	1
Implication dans le Centre social	1
Découvrir d'autres lieux	1
Du temps en famille avec d'autres personnes, dans un autre cadre	1

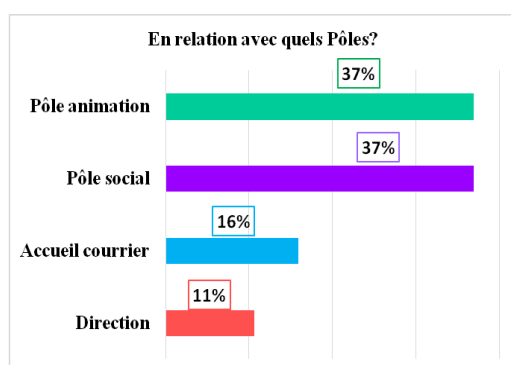
<b>Que vous apportent ces activités/manifestations d'un point de vue familial?</b>	
Profiter ensemble	
Les enfants sont heureux	
Bien-être	
Temps en famille ailleurs	
Être et partager en famille	
Découvrir de nouveaux lieux en famille	

## Les partenaires

9 partenaires ont bien voulu prendre le temps de répondre à nos sollicitations. Ils représentent plusieurs institutions/structures. On constate que 89% de notre partenariat est de *nature opérationnelle*.

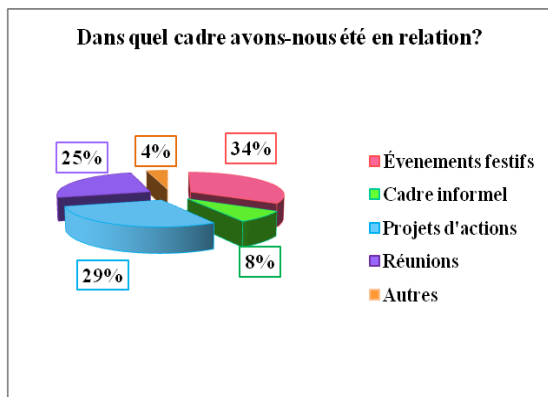


La relation avec nos partenaires dépend des services avec lesquels ils sont amenés à travailler et/ou suivant les projets à construire ensemble.



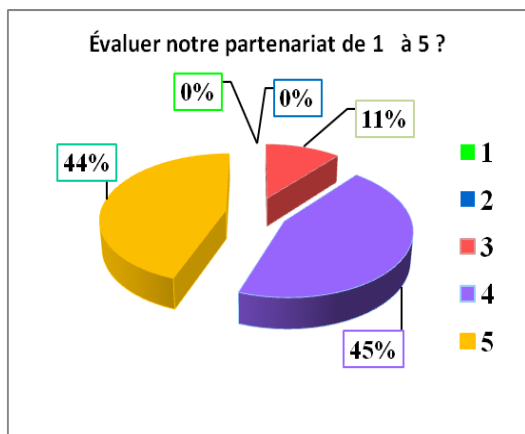
<b>Comment est né notre partenariat?</b>	
Gestion administrative des dossiers de crédit	1
Réalisation du film "Projet altérité"	1
Inter ALSH	3
Actions partenariales sur le quartier	3
Co-organisation de manifestations sur le quartier	2
Participation de l'ADAGV sur le projet CS Aselqo Bolière	1

Le cadre qui nous a permis de bâtir notre partenariat concerne, tout autant, des évènements festifs que des projets d'action à plus ou moins long terme avec une fréquence adaptée aux besoins de nos projets communs.



<b>Précisez la fréquence de notre partenariat?</b>
<i>3/4 fois par an</i>
<i>Événements sur le territoire (animation de quartier)</i>
<i>En fonction de l'émergence de projets</i>
<i>Trimestriellement</i>
<i>2 fois par an</i>
<i>1 fois par an</i>
<i>Quotidiennement</i>

Les professionnels de ces institutions/structures reconnaissent un intérêt/impact plutôt positif dans le partenariat établi avec les différentes équipes du centre social, ce qui, au regard de leurs réponses et de l'évaluation de notre partenariat, tend à conforter nos rapports avec eux.



<b>Dans le cadre de notre partenariat, quel a été l'intérêt/l'impact pour vous ?</b>
<i>Mise à disposition d'un bureau 2h/semaine...</i>
<i>Appui du pôle social...</i>
<i>Echanges entre les usagers de chaque structure...</i>
<i>Liens entre les publics et les équipes...</i>
<i>Mutualisation des moyens...</i>
<i>Meilleure connaissance de l'accompagnement du public...</i>
<i>Amélioration de la relation avec les familles...</i>

De plus, pour la grande majorité d'entre eux, la **poursuite** voire **l'évolution** de notre partenariat est souhaitée et ce, même si deux partenaires ne la souhaitent pas pour les raisons qu'ils invoquent.

<b>Souhaitez-vous faire évoluer notre partenariat ?</b>
<b>OUI comment ?</b>
<i>Plus de permanences de l'ADIE</i>
<i>Continuer les ateliers cuisine + ouverture vers l'extérieur (visites communes)</i>
<i>Asseoir une régularité dans les échanges</i>
<i>Echanges de pratiques</i>
<i>Plus d'actions en direction des adultes</i>
<i>Favoriser plus d'échanges avec les services de l'Etat et les Collectivités (DDETS, EN, Préfecture, Métropole)</i>
<i>Travailler sur des thématiques pour enrichir la documentation (films/documentaires)</i>
<i>Conventionner avec l'EN et mise en place de réunions partenariales</i>



<i>Actions de sensibilisation d'insertion par l'activité économique</i>
<i>Action autour de la scolarité</i>
<i>Développer les savoirs de base</i>
<b>NON Pourquoi ?</b>
<i>Le partenariat actuel convient</i>
<i>Poste d'enseignant supprimé</i>

Dans la *perspective de futurs projets*, nous avons demandé à nos partenaires quels étaient ceux qui, de leur point de vue, favoriseraient :

<b>"Un mieux vivre ensemble"?</b>
<i>Projet autour d'une meilleure connaissance du mode de vie...</i>
<i>Action : interculturelles, mémorielles, événementielles...</i>
<i>Tous projets autour de la scolarité des enfants du voyage...</i>
<i>Continuer l'accueil mixte, entre centres sociaux, ALSH...</i>
<i>Projets sportifs...</i>
<i>Développer des actions propices à la rencontre...</i>
<i>Repenser les fêtes de quartier...</i>
<i>Co construire les animations...</i>

Mais aussi de finir, toujours dans la perspective d'améliorer notre collaboration, sur :

<b>Vos remarques ?</b>
<i>Merci!</i>
<i>Mettre en place un camion "itinérant aide sociale" à destination des voyageurs et des sédentaires afin de favoriser la mixité...</i>
<i>Continuité de la permanence ADIE, car très bénéfique dans la mise en relation entre ses clients et elle...</i>
<i>Souhait de continuer un partenariat sur des animations ponctuelles et remerciement de la disponibilité de l'équipe dans son intégration auprès des familles...</i>
<i>Domage que l'ADAGV n'ait pas une meilleure identité/visibilité sur internet de qui elle est, de ce qu'elle fait...</i>

#### 4) Que doit-on retenir ?

Pour parachever cette partie, nous constatons que dans l'ensemble les familles composant notre public, semblent être dans une dynamique de progression vers une « **envie** » **d'ouverture vers l'extérieur**, notamment dans le domaine des activités en lien avec les animations enfants et adultes... En effet, même s'ils semblent bien connaître leur centre social et s'y plaire, ils ne paraissent pas totalement « hermétiques » à l'idée d'aller vers d'autres centres sociaux pour faire de nouvelles rencontres...

Les ados semblent exprimer le souhait de « sortir » de leur environnement pour aller à la **découverte d' « autres horizons »** plus ou moins lointains... Ils souhaitent avoir la possibilité de montrer une présentation de l' « **identité** » **de leur centre social**, notamment par une « existence » sur les réseaux sociaux...

Nous remarquons aussi chez les personnes en lien avec le service social que celles-ci semblent démontrer une certaine **progression quant à la gérance de leur autonomie**, particulièrement dans le domaine de la gestion administrative de leur activité professionnelle...

Ainsi, même si la **fracture numérique** reste encore problématique, soit en raison de l'absence d'un ordinateur dans les foyers, du fait des difficultés d'accès à internet via la Wifi, soit de la possible faible couverture du réseau en lien avec les lieux de stationnement, les personnes semblent y pallier en s'adaptant avec les moyens à leur disposition (Smartphone...). Certes, une grande majorité a d'importantes difficultés en écriture, mais elle semble démontrer une certaine capacité à aller chercher et à trouver du soutien, si besoin dans le domaine du numérique... Cela montre que les actions de lutte contre la fracture numérique portent leurs fruits et qu'il faut continuer à agir dans ce sens.

**La scolarisation** reste un point préoccupant. En effet, la crise sanitaire actuelle semble avoir créé un frein voire une certaine régression dans ce domaine, notamment pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré. De plus, on constate qu'une grande majorité des élèves du second degré semble poursuivre leur scolarité à distance, avec toutes les difficultés que cela peut entraîner : niveaux pas nécessairement adaptés aux besoins des enfants, grandes difficultés pour les parents d'accompagner ces derniers dans l'aide et le suivi aux devoirs voire même dans la gestion et l'organisation des temps scolaires à domicile...

Un grand nombre de nos partenaires souhaite poursuivre/développer notre partenariat avec la mise en place de projets basés sur différentes thématiques (culturelles/scolarité/événementielles/échanges-partages de savoir...). Mais aussi le souhait, pour certains d'entre eux, que notre structure puisse **rayonner plus largement sur d'autres territoires** et que **son identité puisse être plus visible**, sur internet à travers sa double identité association/centre social ... Sur ce dernier point, il semble que ce souhait soit également partagé par les jeunes du Centre social...

## 1) Les axes forts du nouveau projet

En croisant les données froides (le contexte de notre intervention et l'évaluation des 4 années) avec les données chaudes du DPP, nous pouvons dégager des thématiques fortes :

### La scolarisation

Conformément à l'article L.131-1 du Code de l'éducation, les enfants des familles de gens du voyage sont, comme tous les autres enfants âgés de trois à seize ans, soumis au respect de l'obligation d'instruction et d'assiduité scolaire.

**Le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation** et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres élèves, quelles que soient la durée et les modalités du stationnement, de l'habitat y compris lié à l'habitat saisonnier. « Le statut ou le mode d'habitat des familles installées sur le territoire de la commune ne peut être une cause de refus d'inscription d'un enfant soumis à l'obligation scolaire. » (Code de l'éducation, L.131-5). L'instruction doit être assurée en priorité au sein des établissements d'enseignement.

Le principe **d'inclusion** dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction (Code de l'éducation, L. 111-1).

La Cour des Comptes, lors de son rapport public annuel de 2017, a réitéré le constat déjà relevé en 2012 selon lequel « la scolarisation des enfants du voyage reste insuffisante en primaire et dans le secondaire, malgré des efforts de l'Éducation nationale. ».

Très faible en maternelle avant la loi de l'abaissement de l'instruction obligatoire dès 3 ans, meilleure en école élémentaire, la scolarisation des élèves issus de familles de gens du voyage n'est pas encore satisfaisante dans le second degré, malgré l'existence de conventions d'accueil ponctuel tripartites (établissement/DSDEN/CNED). Celles-ci ont pour fonction de permettre l'accueil et l'accompagnement au collège des élèves inscrits au CNED dans le cadre de l'instruction réglementée.

Jusqu'à 2020, grâce à l'action de l'équipe du Dispositif de Scolarisation des Enfants du Voyage du Loiret et des partenaires locaux (Mairies, ADAGV...), la réalité des territoires du Loiret était bien meilleure que celle observé en général.

L'évaluation du projet précédent et le DPP montrent qu'une **action transversale** prioritaire est nécessaire afin de mobiliser tous les acteurs et les familles.

Les aires d'accueil sont un réel levier pour faciliter la scolarisation pour les familles. Elles permettent aux différentes instances institutionnelles et associatives de travailler : le rappel à la loi ; faciliter l'accès à l'école, l'accompagnement administratif ; l'accueil dans les écoles ; travailler la question de la mixité, parfois complexe pour certaines familles, attachées à des référents culturels...

## Agir sur les territoires

La thématique du **territoire du périmètre d'intervention du Centre social** s'affirme comme un axe déterminant des prochaines années.

L'évaluation du précédent projet montre que le périmètre d'intervention des actions du pôle social dépasse le territoire d'Orléans la Source et de la Métropole. Les travailleurs sociaux accompagnent de plus en plus de personnes domiciliées sur les CCAS des communes du Loiret, qui viennent d'elles-mêmes ou sont orientées par divers organismes et institutions.

Il ressort du DPP que les usagers stationnant aussi sur les autres aires du département, souhaiteraient pouvoir y retrouver des actions similaires à celles existantes sur Orléans la Source.

De même, les orientations du futur SDAHGV reconnaissent la disparité des actions socio-éducatives sur le département et insistent sur la nécessité de développer des projets sociaux sur tous les territoires.

Le Centre social de l'ADAGV, en tant qu'établissement de proximité ouvert sur son environnement (aire d'accueil, quartier d'Orléans la Source) ne peut pas répondre à cette problématique hors territoire.

Nous devons donc entamer une réflexion afin de mieux connaître les réalités de ces territoires et d'envisager de nouvelles modalités d'organisation et de moyens pour répondre localement aux besoins du public et des partenaires (scolarisation, accès aux droits, santé, habitat, citoyenneté, travail...).

Ce travail d'investigation est donc inscrit au projet global dans l'orientation « Agir ensemble ». Afin d'accompagner cette démarche, l'ADAGV devra en parallèle agir pour être plus visible hors de son territoire d'attache (création d'un site internet, réseaux sociaux...).

## Lutter contre la fracture numérique

L'outil numérique est partout et est devenu presque incontournable. Il fait parti de la vie de tous : habitants, citoyens, consommateurs, jeunes ou moins jeunes.

La fracture numérique touche ceux qui ne sont pas équipés (manque de moyens financiers, problème d'accès...) et/ou pour qui l'apprentissage de l'informatique est difficile (en fonction du rapport à l'écrit, de l'âge...). Ne pas savoir utiliser un ordinateur, envoyer un mail, effectuer une démarche en ligne est devenu une difficulté majeure pour l'accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle, à l'éducation.

L'usage du numérique doit être accompagné, notamment pour les plus jeunes, dans une optique de santé publique et pour développer l'esprit critique.

L'évaluation du précédent projet montre que le Centre Social agit sur cette thématique du numérique par des actions collectives (ateliers, espace accueil-libre) ou dans le cadre d'accompagnement individuel (ASG, ASP).

Le DPP nous a permis d'observer une avancée significative de l'autonomie des usagers, notamment sur les pratiques liées à internet.

Notre projet se doit d'accentuer la **lutte contre la fracture numérique** tout en proposant des actions d'**éducation et de prévention à l'usage des outils numériques**. C'est une **action transversale** au projet.

## La Santé

Cette thématique devient **une action transversale** afin de renforcer les partenariats locaux pour une démarche globale coordonnée.

Le Centre Social entend ainsi renforcer les actions d'information et de prévention sur des thématiques liées à la santé (alimentation, soins, hygiène, addictions...) en lien avec les partenaires du territoire, tout en poursuivant l'accompagnement des familles vers les structures de soins.

SOURCES DU

PROJET

**Evaluation du projet 2017-2020**

ORIENTATIONS

STRATEGIQUES

Agir ensemble  
(public, salariés, CA,  
partenaires du  
quartier)

OBJECTIFS

GENERAUX

Construire et  
animer le travail  
en réseau

Faire participer  
le public à  
l'ADAGV

Faire  
connaître le  
public et  
l'ADAGV sur  
les territoires

Agir sur l'aire  
d'accueil d'Orléans  
et développer une  
action sur les  
autres territoires

ACTIONS

(voir les fiches  
actions)

- Réunions et comités d'animation
- Rencontres régionales et nationales des associations de la FNASAT
- Rencontres au sein de la fédération et du réseau des centres sociaux
- Participer aux instances représentatives du quartier et développer le partenariat avec les structures de quartier

- Comité femmes
- Comité enfants
- Comité jeunes
- Réflexion comité hommes
- Comité usagers

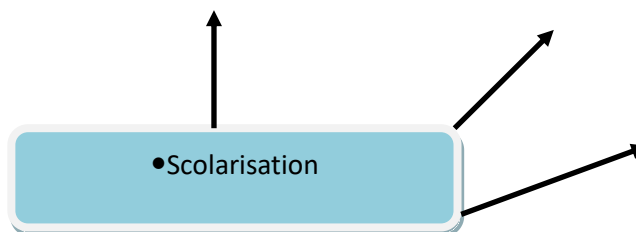
- Médiation culturelle
- Visibilité ADAGV

- ALSH
- Espace accueil libre
- Ateliers thématiques jeunes et adultes
- Manifestations festives
- Espace jeunes +de 18
- Ludothèque
- Réflexion « agir sur les autres territoires »

ACTIONS

TRANSVERSALES

(voir les fiches  
actions)



## Nos valeurs

## Le Diagnostic Partagé Participatif

Développer les potentialités du public et lutter contre les discriminations

Faciliter l'insertion professionnelle

Lutter contre l'illettrisme

Favoriser l'accès au droit commun

- VAE
- Accompagnement social et professionnel

- Action CNED/collège
- Atelier papier

- Accompagnement social global
- Accompagnement social hors RSA
- Domiciliation
- Scolarisation
- Accompagnement des projets d'habitat
- Projets santé

Projet Famille

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants

Coordonner des actions de soutien à la parentalité

Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles du quartier

- Action du référent famille

•santé

•Lutter contre la fracture numérique

## 2) L'échéancier :

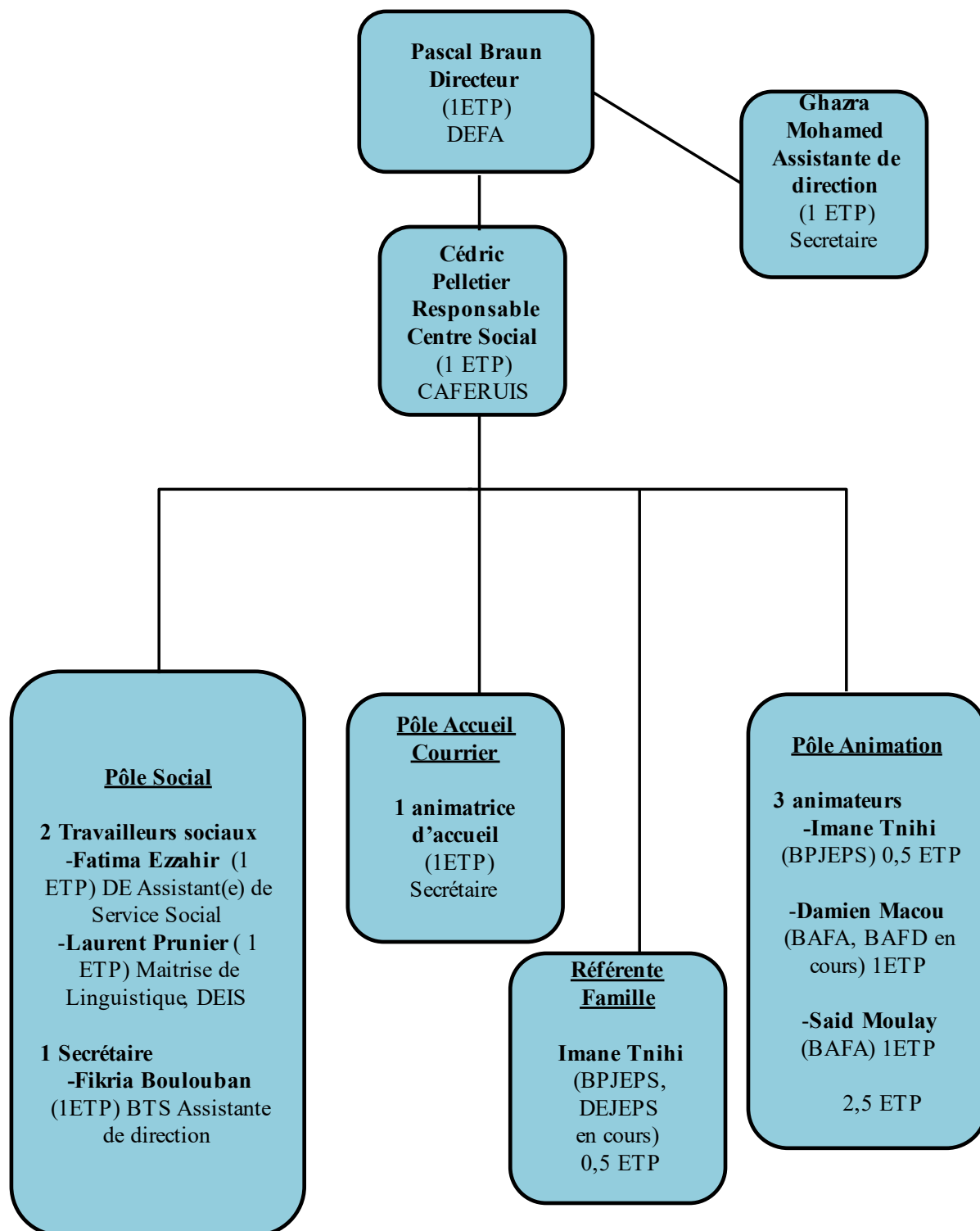


### 3) Les moyens :

#### La constitution du Conseil d'Administration

NOM	PRENOM	FONCTION	
Monsieur ARCHENAULT	Eric	Président	Membre adhérent
Madame TELLIER	Christine	Trésorière	Membre adhérent
Madame CHASTEL	<b>Andrée</b>	Secrétaire	Membre adhérent
<b>Monsieur BRAUX</b>	<b>Christian</b>	<b>Conseiller départemental</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur CHAPUIS</b>	<b>Grégoire</b>	<b>Orléans Métropole</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur DUPATY</b>	<b>Gérard</b>	<b>Conseiller départemental</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur BEAUMONT</b>	<b>Philippe</b>	<b>Orléans Métropole</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur SCALBERT</b>		<b>DRDJSCS</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur le Directeur</b>		<b>Préfecture</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Monsieur FLEURY</b>	<b>Claude</b>	<b>Cabinet du maire</b>	<b>Membre de droit</b>
<b>Madame TOUPE</b>	<b>Pascale</b>	<b>IEN adjointe au DASEN</b>	<b>Membre de droit</b>
Monsieur GABRIEL	Christian		Membre adhérent
Madame MOUCHARD ZAY	Hélène		Membre adhérent
Madame JOUANNEAU	Mélanie		Membre adhérent
Monsieur SCHNEIDER	Jean-Marc		Membre adhérent

## L'organigramme



## Les fiches de poste

Voir en annexe

## Le budget prévisionnel

Voir en annexe

## L'animation du projet et son évaluation

Le responsable du Centre Social, sous couvert du directeur de l'association, élabore et coordonne la mise en place du projet et son évaluation.

Le travail d'évaluation s'organise à partir des objectifs de la structure et du cadre défini par la CNAF. Il est réalisé sur l'ensemble de la durée de l'agrément. Un bilan du projet est travaillé à mi-parcours, pour les années 2021 et 2022.

Cette évaluation permet de voir le degré d'atteinte des objectifs initiaux afin de définir de nouvelles priorités.

Pour construire l'évaluation, la Direction s'appuie sur différentes instances par lesquelles elle fait vivre le projet et le coordonne.

Les instances sont :

- **Les réunions de pôle (une fois par semaine)** : elles permettent de régler les dysfonctionnements, de travailler sur les actions menées au quotidien, les projets concernant le service et les projets transversaux puis d'en réaliser les bilans au vu des fiches actions puis d'en faire part en réunion d'équipe du centre social.
- **Les réunions d'équipe (une à deux fois par mois)** : elles font le lien entre les services et les projets de services. Elle permet la réflexion autour de l'organisation des dits services. Elles peuvent en fonction de l'ordre du jour accueillir des usagers, un membre du conseil d'administration ou bien des partenaires. Elles permettent de préparer l'évaluation annuelle du contrat de projet.
- **Les réunions avec le partenaire opérationnel du site d'accueil une fois par mois** : il s'agit d'élaborer et de faire vivre des projets et faire un point régulier sur l'avancée des actions.
- **Les réunions de l'équipe du centre social et du conseil d'administration (trois fois par an)** elles permettent au conseil d'administration de s'imprégner du quotidien vécu par l'équipe, de présenter des projets et de mettre en place des comités de suivi pour chacun des projets.

Au-delà de cette animation globale du projet, le responsable évalue le projet grâce aux fiches actions. Chaque fiche fait l'objet d'une évaluation spécifique selon les critères pré établis, avec les intervenants référents et le public ayant participé à l'action. La direction s'appuie sur les bilans intermédiaires et annuels relevant d'autres dispositifs (RSA, VAE...) afin d'affiner son expertise.

- 1) Le Diagnostic Partagé Participatif**
- 2) Les fiches de poste**
- 3) Les fiches action**
- 4) Le budget prévisionnel du Centre Social / Projet famille**

# **Le Diagnostic Partagé Participatif**

# Les fiches de poste

# Les fiches action

# **Le budget prévisionnel du Centre Social Et Projet famille**